



Bulletin Officiel

N° 5435 Mercredi 06 Septembre 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « ATL SUBORDONNE 2017 »

2-7

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

AMI ASSURANCES

8

AUGMENTATION DE CAPITAL

SOTIPAPIER

9-13

HANNIBAL LEASE

14-18

ATTIJARI LEASING

19-23

SOTUVER

24-29

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

30

ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRES

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS -AGE

31

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

32-36

COURBE DES TAUX

37

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

38-39

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- SOTUVER
- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES ARRETES AU 30 JUIN 2017

- SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES - SAH -

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/07/2017. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017, pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre de l'exercice 2017, pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
« ATL SUBORDONNE 2017 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'Arab Tunisian Lease réunie le **11/05/2017** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150 millions de dinars et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire et a donné pouvoirs au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **23/05/2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné de 20 millions de dinars et a également donné pouvoir à la direction générale d'en fixer les conditions d'émission et de remboursement.

A cet effet, le Directeur Général de l'ATL a arrêté les conditions d'émission de l'emprunt «ATL SUBORDONNE 2017 » sur une durée de **7 ans dont deux ans de grâce** au taux fixe de **7,90%**.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

Le montant nominal du présent emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est de 20 millions de dinars, divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **26/07/2017** et clôturées au plus tard le **16/10/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 200 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **26/10/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **26/07/2017** auprès de l'Arab Financial Consultants, intermédiaire en bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de la BNA Capitaux– intermédiaire en bourse, Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt obligataire subordonné permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'Arab Tunisian Lease a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 295 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 90 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions de dinars objet du présent emprunt), 61,3 millions de dinars par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cashflow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « ATL Subordonné 2017 »

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des titres : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (AFC- Intermédiaire en bourse).

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

La date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises et qui servira de base pour les besoins de la cotation en bourse est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **16/10/2017**, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **7,90%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts seront servis.

- Suite -

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à partir de la troisième année. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2024**.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 16 octobre de chaque année.

Le premier remboursement des intérêts aura lieu le 16/10/2018.

Le premier remboursement en capital aura lieu le 16/10/2020.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,90%.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

▪ **Durée totale**

Les obligations du présent emprunt sont émises pour une durée de 7 ans dont 2 années de grâce.

▪ **Durée de vie moyenne**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

La durée de vie moyenne est de 5 ans pour les obligations du présent emprunt.

▪ **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe)**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre.

La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'années) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle la rentabilité du titre n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêt.

La duration pour les obligations du présent emprunt est de 4,265 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 30 juin 2017 sous le numéro 17-002. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales. Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues, aux guichets de l'Arab Financial Consultants, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, et la BNA Capitaux, intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué en date du **06/07/2017**, la note à long terme « **BB (tun)** » à l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 »

Notation de la société:

L'agence de notation Fitch Ratings a abaissé en date du **6 Avril 2017** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : abaissée de 'BBB(tun)' à 'BBB-(tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : abaissée de BBB (tun) à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : abaissée de BB à BB- (tun).

En date du **9 juin 2017**, Fitch Ratings a confirmé les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : confirmé à BBB- (tun) ; Perspective : Stable ;
- Note nationale à court terme : confirmé à F3 (tun) ;
- Note nationale de dette sénior non garantie : confirmé à BBB- (tun) ;
- Note nationale de dette sénior subordonnée : relevée de BB- à BB (tun).

Organisation de la représentation des obligataires :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

- Suite -

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligation détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par AFC, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le nombre de titres souscrits.

Marché des titres : Au 30/06/2017, Il existe 13 emprunts obligataires en cours, émis par l'ATL et cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la société ATL s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « AFC » de demander l'admission des obligations subordonnées souscrites à l'emprunt « ATL SUBORDONNE 2017 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : L'Arab Tunisian Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire subordonné « ATL SUBORDONNE 2017 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques lié aux obligations subordonnées

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

▪ **Nature du titre**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »).

▪ **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- Suite -

▪ **Le marché secondaire**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **10/07/2017** sous le n°**17-0973**, du document de référence « ATL 2017 » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2017** sous le n°**17-002**, des indicateurs d'activité de l'ATL relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/07/2017, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017 et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 pour tout placement sollicité après le 20/10/2017.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL – Ennour Building – Centre Urbain Nord – 1082 – Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaires en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis, de l'intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et sur le site Internet du CMF www.cmf.org.tn et de l'ATL : www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 2^{ème} trimestre 2017 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/07/2017.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

Les indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 20/10/2017.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Société ASSURANCES MULTIRISQUES ITTIHAD –AMI ASSURANCES-

Société Anonyme au Capital Social de 18.508.784 DT
SIEGE SOCIAL : les Berges du Lac II, Cité Les Pins, 1053 TUNIS - TUNISIE

La Société Assurances Multirisques Ittihad –AMI ASSURANCES - porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire, réunie le 22/06/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de **4.627.196 dinars** pour le porter de **18.508.784 dinars** à **23.135.980 dinars** et ce, par l'incorporation d'une partie des réserves et primes liées au capital, autres que les réserves légales.

Cette augmentation de capital sera réalisée par la création de **4 627 196 actions nouvelles gratuites** au nominal de **Un (1) dinar** chacune. Ces actions nouvelles seront attribuées gratuitement aux actionnaires détenteurs des 18 508 784 actions anciennes et aux cessionnaires de droits d'attribution en Bourse à concurrence **d'une (1) action nouvelle pour quatre (4) actions anciennes**.

Droit d'attribution

Les actionnaires pourront exercer leurs droits d'attribution en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou céder leurs droits d'attribution en Bourse.

L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **11/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les **4 627 196** actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à compter du **01/01/2017**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes Assurances Multirisques Ittihad seront négociables en Bourse en hors cote, droits d'attribution détachés, à partir **du 11/08/2017**.

Les actions nouvelles attribuées gratuitement seront négociables en Bourse en hors cote à partir de l'ouverture de l'attribution, soit le **11/08/2017** et ce, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits d'attribution

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir **11/08/2017**.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par TUNISIE CLEARING à partir du **11/08/2017**.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur relatifs au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31/08/2017. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/10/2017..

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« SOTIPAPIER »

Société Anonyme au capital de 26 105 500 dinars devisé en 23 950 000 actions de valeur nominale 1.090 dinar entièrement libérées.

Siège social : 13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de SOTIPAPIER de 26 105 500 dinars à 30 456 415.940 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de SOTIPAPIER, tenue le 22/05/2017, a décidé dans sa deuxième résolution d'augmenter le capital social de la société SOTIPAPIER d'un montant de 14 968 747.500 TND, composé d'un montant nominal de 4 350 915.940 TND majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND pour le porter de 26 105 500 TND à 30 456 415.940 TND, et ce, par l'émission de 3 991 666 nouvelles actions émises au prix de 3.750 TND, soit 1.090 TND de valeur nominale et 2.660 TND de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes et porteront jouissance à partir du 1er janvier 2017.

SOTIPAPIER procédera à l'acquisition et l'annulation de 4 droits de souscription et ce, en vue de respecter la proportion d'exercice des droits de souscription susmentionnée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une seconde étape : à limiter le montant total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois quart (3/4) de l'augmentation décidée.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié tous les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- financer la stratégie d'investissement qui repose sur une augmentation de la capacité de production du produit TESTLINER, visant entre autres une substitution à l'importation, et une amélioration de la qualité du papier afin de favoriser l'activité export. La société prévoit ainsi d'augmenter sa production totale de 55 000 tonnes par an à 80 000 tonnes.
- améliorer la trésorerie de la société.

- Suite -

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de SOTIPAPIER sera augmenté de 4 350 915.940 TND, majoré d'une prime d'émission globale de 10 617 831.560 TND par souscription en numéraire et par émission de 3 991 666 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 1.090 TND
- Prime d'émission : 2.660 TND
- Prix de souscription : 3.750 TND
- Catégorie des actions : ordinaire
- Forme des actions : nominative
- Parité : 01 action nouvelle pour 06 actions anciennes

Prix d'émission des actions nouvelles

Cette émission va être opérée au prix de trois dinars sept cent cinquante millimes (3.750 TND) par action, soit un dinar quatre-vingt-dix millimes (1.090 TND) de valeur nominale et deux dinars six cent soixante millimes (2.660 TND) de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées au prix de l'émission lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. SOTIPAPIER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 3 991 666 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) anciennes et ce, du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **31/10/2017** au **17/11/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société SOTIPAPIER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 3.750 TND, représentant un nominal de 1.090 TND et une prime d'émission de 2.660 TND.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **08 003 0005132010490 34** ouvert auprès de la Banque BIAT agence Centre d'Affaires de Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **27/10/2017** à 17H à BIATCapital ou CGF.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BIATCapital ou CGF), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Tunisie Clearing, et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 23 950 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (3 991 666 actions) porteront jouissance en dividendes à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions (article 29 des statuts).

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société SOTIPAPIER sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 23 950 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société SOTIPAPIER inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **09/10/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 3 991 666 nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 27/10/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630031» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007630023» durant la période de souscription préférentielle soit du **09/10/2017** au **27/10/2017** inclus.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Tunisie Clearing.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0979 en date du 31/08/2017, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice SOTIPAPIER (13, rue Ibn Ab Dhiaf, Zone Industrielle Saint Gobain, Megrine Riadh 2014, Tunisie) ; de BIATCapital, intermédiaire en bourse, (Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 - Tunis) et CGF, intermédiaire en bourse, (17, Rue de l'île de Malte - Immeuble Lira -Les Jardins du Lac II) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2017 de l'émetteur seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

Augmentation de capital

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Cette note d'opération est établie par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Elle doit être accompagnée des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 août 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

HANNIBAL LEASE

Société anonyme au capital de 28 700 000 de Dinars

De valeur nominale de 5 dinars

Siège Social : Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

Décision à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société Hannibal Lease, tenue le 17/05/2017, a décidé d'augmenter le capital social de la société d'un montant de 11 480 000 DT pour le porter de 28 700 000 DT à 40 180 000 DT, et ce en deux opérations simultanées de la manière suivante :

- Une augmentation du capital par incorporation de réserves d'un montant de 2 870 000 DT, et ce, par l'émission de 574 000 actions nouvelles, à attribuer gratuitement aux anciens actionnaires et aux cessionnaires des droits d'attribution en Bourse et ce à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes ;

- Une augmentation du capital en numéraire d'un montant de 8 610 000 DT, et ce, par l'émission 1 722 000 actions nouvelles à émettre au prix de 8 DT l'action, soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Ces actions seront souscrites selon la parité de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 1ère résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration en vue d'effectuer les formalités pratiques et de constater la réalisation de l'augmentation de capital.

But de l'émission :

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par HANNIBAL LEASE visant à améliorer le niveau de ses ratios réglementaires notamment le Ratio de solvabilité (Tier I et Tier II).

Caractéristiques de l'émission :

Le capital social sera augmenté de 11 480 000 DT répartis comme suit :

- 8 610 000 DT par souscription en numéraire de 1 722 000 actions nouvelles ;
- 2 870 000 DT par incorporation de réserves et attribution de 574 000 actions nouvelles gratuites.

Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

➤ **Augmentation de capital par souscription en numéraire :**

▪ **Caractéristiques :**

Montant : 8 610 000 DT

Nombre d'actions nouvelles à souscrire : 1 722 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Prime d'émission de l'action : 3 DT

Forme des actions à émettre : Nominative

Catégorie : Ordinaire

▪ **Prix d'émission :**

Cette émission sera opérée, au prix de huit (8) dinars chacune soit 5 DT de nominal et 3 DT de prime d'émission. Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement à la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription :**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La société HANNIBAL LEASE ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qu'ils n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription :**

La souscription aux 1 722 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (3) actions nouvelles pour dix (10) anciennes et ce du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

▪ **Etablissement domiciliaire :**

Tous les intermédiaires agréés administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société HANNIBAL LEASE exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 8 DT représentant une valeur nominale de 5 DT et une prime d'émission de 3 DT. Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restantes disponibles sur les

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 08003000513201046512 ouvert auprès de la Banque BIAT Centre D'affaire de Tunis (51), conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **29/09/2017 à 16H à MAC SA**, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MAC SA), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

▪ **Modalités et délais de livraison des titres :**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par l'intermédiaire en bourse MAC SA et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement :

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 5 740 000 actions composant le capital actuel et/ ou cessionnaires des droits de souscription en bourse.

➤ **Augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites :**

Caractéristiques :

Montant : 2 870 000 DT

Nombre d'actions nouvelles gratuites : 574 000 actions

Valeur nominale des actions : 5 DT

Forme des actions gratuites : Nominative

Catégorie : Ordinaire

Droit d'attribution :

Les actions gratuites seront attribuées aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires des droits d'attribution en bourse à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour dix (10) actions anciennes. L'exercice du droit d'attribution commencera à partir du **18/08/2017**.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles gratuites (574 000 actions) et les actions nouvelles souscrites (1 722 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droits attachés aux valeurs mobilières offertes :

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

- Suite -

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Selon l'article 35 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Régime de négociabilité :

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun :

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la société HANNIBAL LEASE sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les 5 740 000 actions anciennes composant le capital actuel de la société HANNIBAL LEASE inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du **18/08/2017**, droits de souscription et d'attribution détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 1 772 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

- Suite -

Cotation en bourse des actions nouvelles gratuites

Les 574 000 actions nouvelles gratuites seront négociables en bourse à partir de l'ouverture de l'attribution soit le **18/08/2017** sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en bourse des droits de souscription et des droits d'attribution

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités. Les négociations en bourse des droits d'attribution commencent à partir de **18/08/2017**.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310394 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310386 » durant la période de souscription préférentielle soit du **18/08/2017** au **29/09/2017** inclus².

Les droits d'attribution seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0007310378 » à partir du **18/08/2017**.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par MAC SA Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0975 en date du 03 août 2017, du document de référence de Hannibal Lease enregistré par le CMF en date du 03 août 2017 sous le n° 17-003 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 de l'émetteur pour tout placement sollicité après le 31 août 2017.

La présente note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki - Les Berges du Lac Tunis, MAC SA Green Center Bloc C 2ème étage Rue du Lac Constance - Tunis, et sur les sites Internet du CMF www.cmf.tn et de MAC SA www.macsacom.tn.

Les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2017 seront publiés sur le Bulletin Officiel du CMF au plus tard le 31/08/2017.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **29/09/2017** seront informés que ces derniers procèdent à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le **31 Août 2017**.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Attijari Leasing

Société Anonyme au capital social de 25.000.000 de dinars divisé
en 2.500.000 d'actions de valeur nominale 10 dinars
Siège social : Rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac
RC : B125651997; **Tel** : 00 216 71 862 122 ; **Fax** : 00 216 71 861 545

Décisions à l'origine de l'augmentation de capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire de Attijari Leasing du **28 avril 2017** a décidé d'augmenter le capital social en numéraire d'un montant de **2 500 000 DT** pour le porter de **25 000 000 DT** à **27 500 000 DT** et ce par l'émission de **250 000** actions nouvelles de dix **(10)** dinars de nominal chacune, à libérer intégralement lors de la souscription, majoré d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars exigée intégralement à la souscription, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Ces actions seront souscrites selon la parité d'une **(01)** action nouvelle pour dix **(10)** actions anciennes. A ce titre, l'Assemblée Générale Extraordinaire a conféré au niveau de sa 4^{ème} résolution tous les pouvoirs au Conseil d'Administration à l'effet de réaliser cette augmentation de capital, d'en fixer les modalités, d'en constater la réalisation et de procéder à la modification corrélative des statuts.

But de l'émission

L'augmentation de capital a pour but de :

- Renforcer les fonds propres de la société, à l'instar de la tendance générale pour les établissements financiers.
- Tendre à maintenir, voire améliorer la notation de la société.

Caractéristiques de l'émission

Attijari Leasing procédera à une augmentation de capital de **2 500 000 DT** par souscription en numéraire et par émission de **250 000** actions nouvelles.

Toutes les actions à émettre sont nominatives et seront de catégorie ordinaire.

- Suite -

Prix de l'émission des actions nouvelles

Cette émission sera opérée au prix de dix **(10)** dinars l'action majorée d'une prime d'émission de huit **(8)** dinars, soit à un prix d'émission de dix-huit **(18)** dinars l'action. Le prix de l'émission est à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles sera réservée à titre préférentiel aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social, ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectuera de la manière suivante :

- ✓ **A titre irréductible** : A raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. Attijari Leasing ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- ✓ **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux **250 000** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux actionnaires détenteurs des actions composant le capital social et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible, à raison d'une **(1)** action nouvelle pour dix **(10)** anciennes et ce, **du 25/08/2017 au 11/09/2017 inclus**¹.

Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier.

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société Attijari Leasing exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de dix **(10)** dinars représentant le nominal de l'action majoré de huit **(08)** dinars de prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des

¹Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas **(03)** jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n° **04015101004959352883**, ouvert auprès d'Attijari bank, Agence Les Berges du Lac sise au Rue du Lac d'Annecy, 1053, les Berges du Lac, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 16H** à Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par Attijari Intermédiation), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres seront effectués, à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par Attijari Intermédiation, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux actionnaires et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les **250 000** actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} Janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

Droit attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre d'actions émises.

Les dividendes non réclamés dans les cinq ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

- Suite -

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables en bourse.

Régime fiscal applicable : Droit commun

La législation actuelle en Tunisie prévoit :

- l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} Janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des:

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Les actions Attijari Leasing sont négociables sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

- Suite -

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur les marchés étrangers.

Cotation en Bourse des actions anciennes

Les **2 500 000** actions anciennes composant le capital actuel d'Attijari Leasing inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **25/08/2017**, droit de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites

Les 250 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse sur les droits de souscription auront lieu du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus².

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610463** à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code **ISIN TN0006610455** durant la période de souscription préférentielle soit du **25/08/2017 au 11/09/2017** inclus³. A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur les dits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par Attijari Intermédiation -intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 11/08/2017 sous le n°17-0976, du document de référence « Attijari Leasing 2017 » enregistré par le CMF en date du 23/06/2017 sous le n°17-001 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

²Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2017 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**La Société Tunisienne de Verrerie
SOTUVER**

Société Anonyme au capital de 23 438 096 dinars divisé en 23 438 096 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées

Siège social : Zone Industrielle Djebel Oust, route de Zaghouan. 1111 Bir Mcherga – Tunisie
RC : B061252004; Tel : 72 640 650 ; Fax : 72 640 701

▪ **Décisions à l'origine de l'augmentation de capital**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la SOTUVER, réunie le **06/09/2016**, a décidé de procéder à une augmentation du capital de la société en numéraire d'un montant de **1 635 216** dinars pour le porter de **23 438 096** dinars à **25 073 312** dinars, et ce par l'émission de **1 635 216** actions nouvelles à raison de **trois (03)** actions nouvelles pour **quarante-trois (43)** anciennes.

Ces actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à **3,500** dinars l'action, soit 1 dinar de valeur nominale et **2,500** dinars de prime d'émission.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé, conformément à l'article 298 alinéa 3 du Code des Sociétés Commerciales que les actions non souscrites dans les délais légaux seront offertes au public. Elle a également donné pouvoir au Conseil d'Administration pour la réalisation et la constatation de cette augmentations du capital.

▪ **But de l'émission**

L'augmentation de capital servira à financer une partie d'un important programme d'investissement avoisinant les 11 millions de dinars qui porte essentiellement sur :

- le renouvellement et l'augmentation de la capacité de production de 20% du four n°1;
- la révision des machines ;
- la construction d'une zone de stockage ;
- le développement d'un nouveau procédé de production pressé-soufflé cols étroits NNPB (Narrow Neck Press & Blow).

- Suite -

▪ **Caractéristiques de l'émission**

Le capital social sera augmenté de **1 635 216** dinars par souscription en numéraire et par émission de **1 635 216** actions nouvelles. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

▪ **Prix de l'émission des actions nouvelles**

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de **3,500 DT**, soit **1 DT** de valeur nominale et **2,500 DT** de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

▪ **Droit préférentiel de souscription**

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : A raison de trois **(03)** actions nouvelles pour quarante-trois **(43)** actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

La SOTUVER ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, au nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées, et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

▪ **Période de souscription**

La souscription aux **1 635 216** actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de trois (03) actions nouvelles pour quarante-trois (43) actions anciennes, et ce, du **28/08/2017 au 11/09/2017** inclus¹.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

▪ **Souscription publique :**

Passé le délai de souscription réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription, les actions nouvelles éventuellement non souscrites seront offertes au public pendant 3 jours ouvrables du **13/09/2017 au 15/09/2017** inclus.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions publiques seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité.

Un avis sera à cet effet, publié au Bulletin Officiel du CMF.

▪ **Etablissements domiciliaires**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société SOTUVER exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

L'intermédiaire en Bourse, BMCE Capital Securities est seul habilité à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions exprimées dans le cadre d'une éventuelle souscription publique.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **3,500 DT**, soit **1 DT** représentant la valeur nominale de l'action et **2,500 DT** représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas 3 jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation de capital en numéraire, est versé dans le compte indisponible n° **8003000513201034193** ouvert auprès de la BIAT agence Centre d'Affaires Tunis, conformément à l'état de dénouement espèces de TUNISIE CLEARING.

▪ **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **11/09/2017 à 17h00** à BMCE Capital Securities, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BMCE Capital Securities), via l'Espace Adhérents de TUNISIE CLEARING et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de TUNISIE CLEARING.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de TUNISIE CLEARING à une date qui sera précisée par un avis de TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Les demandes de souscription éventuellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le Bulletin de souscription, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

▪ **Modalités et délais de délivrance des titres**

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BMCE Capital Securities en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

▪ **Mode de placement**

Les titres émis seront réservés, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires, détenteurs des **23 438 096** actions composant le capital actuel, et/ou cessionnaires de droits de souscription en Bourse.

▪ **Jouissance des actions nouvelles**

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à partir du **1^{er} janvier 2017**.

Renseignements généraux sur les valeurs mobilières émises

▪ **Droits attachés aux valeurs mobilières offertes**

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires proportionnellement au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

▪ **Régime de négociabilité**

Les actions sont librement négociables.

▪ **Régime fiscal applicable**

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1^{er} janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

- Suite -

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de **5%**. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

▪ **Marché des titres**

Les actions de la SOTUVER sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

▪ **Cotation en Bourse des actions anciennes**

Les **23 438 096** actions anciennes composant le capital actuel de la SOTUVER inscrites à la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **28/08/2017**, droits de souscription détachés.

▪ **Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites**

Les **1 635 216** actions nouvelles à souscrire en numéraire seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées.

▪ **Cotation en Bourse des droits de souscription**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus¹.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

▪ **Tribunaux compétents en cas de litige**

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

▪ **Prise en charge par Tunisie Clearing**

Les droits de souscription seront pris en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560205** » durant la période de souscription préférentielle soit du **28/08/2017** au **11/09/2017** inclus.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par TUNISIE CLEARING sous le code ISIN « **TN 0006560213** » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

¹ Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de Bourse du **11/09/2017** sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

A cet effet, TUNISIE CLEARING assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BMCE Capital Securities -Intermédiaire en Bourse.

Le prospectus relatif à la présente augmentation de capital visé en date du 14/08/2017 sous le numéro 17-0977 est mis à la disposition du public sans frais auprès de la SOTUVER : Nouvelle Zone Industrielle Djbel El Oust K21 Route de Zaghouan Délégation Bir M'Chargua 1111 BP n° 48 Gouvernorat de Zaghouan, de BMCE Capital Securities, Intermédiaire en Bourse, Yasmine Tower Bloc C 6^{ème} étage Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord -1082 Tunis- et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site, au plus tard le 31 Août 2017.

AVIS DE SOCIETES

DEMARRAGE DES SOUSCRIPTIONS

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du CMF n°40-2015 du 27 août 2015

Il est porté à la connaissance du public que le démarrage des opérations de souscriptions publiques et de rachats des actions de **SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE** aura lieu le **18 septembre 2017**.

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE présente les caractéristiques suivantes :

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Dénomination	: SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE
Forme juridique	: Société d'Investissement à Capital Variable
Catégorie	: SICAV Obligataire
Type	: OPCVM de capitalisation
Objet	: La gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières au moyen de l'utilisation exclusive de ses fonds propres
Législation applicable	: - Code des Organismes de Placement Collectif promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 tel que modifié et complété par les textes subséquents et ses textes d'application
Siège social	: Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
Capital initial	: 1.000.000 dinars divisés en 10 000 actions de 100 dinars chacune
Références de l'agrément	: Agrément n° 40-2015 du 27 août 2015
Date de constitution	: 20 décembre 2016
Durée de vie	: 99 ans à compter de la date de constitution
Promoteur	: Société Tunisienne de Banque (STB)
Gestionnaire	: STB MANAGER Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray-Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
Dépositaire	: Société Tunisienne de Banque (STB) Rue Hédi Noura- 1001 Tunis
Distributeur	: Société Tunisienne de Banque (STB) Rue Hédi Noura- 1001 Tunis

Périodicité de calcul de la valeur liquidative : Quotidienne

Prix de souscription et de rachat :

Les prix de souscription et de rachat correspondent à la valeur liquidative nette de toute commission.

Pour plus d'informations sur SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE, un prospectus visé par le Conseil du Marché Financier sous le n°17-0980 en date du 6 septembre 2017 sera incessamment à la disposition du public auprès du siège social de la SICAV si l'immeuble STB, 34 rue Hédi Karray -Cité des Sciences-1004 El Menzah IV, du siège social du gestionnaire, la société STB MANAGER et auprès des guichets des agences de la Société Tunisienne de Banque-STB-.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS
- BTE-**

Siège social : 5 bis, rue Mohamed Badra Tunis

Messieurs les actionnaires de la **Banque de Tunisie et des Emirats** (B.T.E) sont convoqués à **l'Assemblée Générale Extraordinaire** qui aura lieu le **Mercredi 04 Octobre 2017 à 13 H 00** au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des statuts mis à jour de la Banque conformément aux dispositions de la loi n° 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers.

Tous les documents afférents à ladite assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la Banque sis au 05 Bis Rue Mohamed BADRA – Tunis.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

SOCIETE ELECTROSTAR

Siège Social : Boulevard de l'Environnement route Naâssen 2013 Bir El Kassâa, Ben Arous

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 août 2017, la société ELECTROSTAR publie ci-dessous :

- ◆ Les résolutions adoptées ;
- ◆ Le bilan après affectation du résultat ;
- ◆ Le tableau d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

1^{ère} RESOLUTION : Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée ;

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, entérine le retard dans la tenue de la présente Assemblée et, considère que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers ELECTROSTAR relatifs à l'exercice 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société au titre de l'exercice 2016 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve sans aucune réserve le rapport du conseil ainsi que les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

3^{ème} RESOLUTION : Approbation des conventions régies par les articles 200 et 475 du CSC.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR et, après lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions et les contrats régies par les articles 200 et 475 du codes des sociétés commerciales et, qui ont été conclus durant les exercices écoulés jusqu' au 31 décembre 2016, tels qu'ils figurent dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

4^{ème} RESOLUTION : Quitus aux Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, donne quitus entier, définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution est adoptée des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

5^{ème} RESOLUTION : Affectation du résultat de l'exercice 2016

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, constate que l'exercice clos au 31 décembre 2016 fait ressortir un résultat bénéficiaire qui s'élève à **163 874,515** Dinars, décide de l'affecter en résultats reportés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

6^{ème} RESOLUTION : Approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice 2016.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, après avoir entendu la lecture du rapport du Groupe ELECTROSTAR et du rapport des commissaires aux comptes, approuve, sans aucune réserve, les états financiers consolidés du Groupe ELECTROSTAR arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

7^{ème} RESOLUTION Ratification de la cooptation des deux administrateurs représentant les petits porteurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, décide de ratifier la cooptation de M. Ahmed Adel MENAA et M. Anis FOURATI comme administrateurs représentant les petits porteurs, intervenue sur décision du conseil d'administration du 20 février 2017, et ce ; pour une durée allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

8^{ème} RESOLUTION : Nomination de deux administrateurs représentant les petits porteurs ;

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ELECTROSTAR, constatant l'extinction des mandats des administrateurs représentant les petits porteurs, a élu M. Ahmed Adel MENAA et M. Riadh BERJEBen tant qu'administrateurs représentant les petits porteurs, et ce ; pour une durée de trois ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire devant être tenue en 2020, statuant sur les comptes de l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

9^{ème} RESOLUTION : Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la Société ELECTROSTAR donne les pouvoirs nécessaires au porteur d'un exemplaire du présent procès-verbal à l'effet d'effectuer tout dépôt et remplir toute formalité légale de publication ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

2- Le bilan après affectation du résultat :**Actifs**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles	1	1 852 570,718	1 841 275,868
Moins: Amortissements	1	1 838 764,596	1 824 124,306
		13 806,122	17 151,562
Immobilisations corporelles	2	31 885 395,014	24 027 213,330
Moins: Amortissements	2	8 987 253,743	8 356 964,559
		22 898 141,271	15 670 248,771
Immobilisations Financières	3	13 528 779,166	13 861 936,049
Moins: Provisions	3	59 900,000	59 900,000
		13 468 879,166	13 802 036,049
Total des Actifs Immobilisés		36 380 826,559	29 489 436,382
Autres actifs non courants	3bis	1 373 925,081	346 827,101
Total des actifs non courants		37 754 751,640	29 836 263,483
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	4	38 853 478,923	39 817 482,832
Clients et comptes rattachés	5	49 805 857,554	43 958 809,809
Moins: Provisions	5	4 486 297,804	4 155 410,467
		45 319 559,750	39 803 399,342
Autres actifs courants	6	7 967 428,236	7 354 696,427
Placements et autres actifs financiers	7	0,000	20 000,000
Liquidités et équivalents en liquidités	8	1 184 763,483	2 709 024,320
Total des actifs courants		93 325 230,392	89 704 602,921
TOTAL DES ACTIFS		131 079 982,032	119 540 866,404

- Suite -**Capitaux Propres & Passifs**

DESIGNATION	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
-			
Capital Social	9	12 250 000,000	12 250 000,000
Réserves Légales	10	890 189,526	890 189,526
Prime d'émission	10bis	8 720 223,625	8 720 223,625
Résultats reportés	11	-10 662 029,070	-10 825 903,585
Réserve Spéciale de Réévaluation	11bis	11 125 743,549	11 125 743,549
Total des capitaux propres		22 324 127,630	22 160 253,115
<u>PASSIFS</u>			
<i>Passifs non courants</i>			
Emprunts	13	15 863 920,499	19 611 714,070
Total Passifs non courants		15 863 920,499	19 611 714,070
<i>Passifs courants</i>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	28 161 928,029	12 818 041,637
Autres passifs courants	15	5 496 903,073	5 961 760,899
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	59 233 102,801	58 989 096,683
Total Passifs courants		92 891 933,903	77 768 899,219
Total des Passifs		108 755 854,402	97 380 613,289
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		131 079 982,032	119 540 866,404

- Suite -**3- Le tableau d'évolution des capitaux propres :**

Désignation	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Réserve Spéciale de Réévaluation	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016							
avant affectation du résultat	12 250 000,000	890 189,526	8 720 223,625	-10 825 903,585	11 125 743,549	163 874,515	22 324 127,630
Affectation du résultat AGO du 31/08/2017							
*Résultats reportés				163 874,515		-163 874,515	0,000
Capitaux propres au 31/12/2016							
après affectation du résultat	12 250 000,000	890 189,526	8 720 223,625	-10 662 029,070	11 125 743,549	0,000	22 324 127,630

AVIS

COURBE DES TAUX DU 06 SEPTEMBRE 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	5,262%		
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,313%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,357%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,400%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,444%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,464%	999,108
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,487%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,530%	
TN0008003410	BTC 52 semaines 19/06/2018	5,704%		
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,882%	995,904
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,974%	929,488
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,115%	990,979
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,638%	974,721
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		7,018%	958,732
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		7,159%	958,792
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	7,394%		955,135
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,458%	946,062
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,481%	977,216
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,506%	923,642
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,571%	929,841
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"		7,587%	927,535
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,619%	923,070
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,643%	919,145
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,667%	915,594
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,852%		905,582
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,887%	899,323
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"		7,914%	913,496
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,975%	910,341
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,225%		938,693

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	168,890	168,906		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	114,207	114,220		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	97,759	97,769		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	15,047	15,048		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	109,984	109,995		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,545	1,546		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	108,275	108,339		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	41,112	41,116		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,632	55,637		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	118,522	118,518		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	114,652	114,627		
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	02/04/08	129,579	142,033	141,928		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	02/04/08	486,475	525,006	524,883		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	120,528	120,327		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	131,813	131,425		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	141,277	140,764		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	122,942	122,466		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	109,645	109,718		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	157,940	157,985		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	94,928	95,518		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	100,063	99,990		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	155,879	155,857		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	136,960	136,861		
24 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	102,824	103,134		
25 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	103,765	104,106		
26 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	21,954	21,951		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
27 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En liquidation	En liquidation		
28 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	05/02/04	2 197,158	2 295,773	2 304,846		
29 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En liquidation	En liquidation		
30 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	122,055	123,025		
31 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	152,782	153,492		
32 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	166,906	168,440		
33 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	17,134	17,361		
34 FCP VALEURS QUIETUDE 2017 ****	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	En dissolution	En dissolution		
35 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 294,585	5 303,114		
36 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,667	2,697		
37 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,302	2,322		
38 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,239	1,244		
39 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,108	1,110		
40 FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,124	1,129		
41 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,127	1,132		
42 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	118,207	119,371		
43 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,300	119,313		
44 FCP MOUASSASSET	AFC	17/04/17	-	1000,361	1000,988		
45 FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	-	10,502	10,632		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
46 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,820	106,827
47 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,985	101,993
48 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	103,959	103,970
49 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	101,173	101,185
50 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	102,835	102,848
51 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (I)	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,988	105,998
52 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	103,335	103,348
53 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	100,728	100,737
54 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,728	102,733
55 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	101,104	101,114
56 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	102,941	102,952
57 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	102,292	102,303
58 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	105,533	105,546
59 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	103,859	103,871
60 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,850	102,859
61 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	101,494	101,505
62 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	103,079	103,087
63 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	101,453	101,466
64 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	102,695	102,709
65 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	104,206	104,215
66 SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	101,584	101,596
67 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	101,709	101,719
68 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	104,205	104,214
69 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	101,340	101,350

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
70	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,489	10,490
71	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT (1)	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	102,435	102,447
72	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	102,787	102,800
73	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	103,782	103,792
74	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,305	10,307
SICAV MIXTES								
75	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	59,467	59,254
76	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En liquidation	En liquidation
77	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En liquidation	En liquidation
78	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	103,942	104,068
79	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	17,580	17,594
80	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	299,874	299,303
81	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,741	29,744
82	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 351,460	2 352,661
83	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,886	71,904
84	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	54,462	54,492
85	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	106,425	106,056
86	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	93,549	93,029
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,867	10,853
88	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,674	11,640
89	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	14,503	14,460
90	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	13,039	13,002
91	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	14,103	14,102
92	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	12,306	12,297
93	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	150,817	151,043
94	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	142,405	142,523
95	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	9,350	9,339
96	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	104,124	104,087
97	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	87,132	87,399
98	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	90,007	90,178
99	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	97,212	97,105
100	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	100,507	99,837
101	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	96,781	97,062
102	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	10,486	10,505
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
103	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En liquidation	En liquidation
104	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	105,698	106,357
105	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	149,941	151,535
106	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	107,275	107,632
107	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	106,429	106,536
108	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	208,313	209,608
109	MAC ÉQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	187,145	187,918
110	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	157,695	158,248
111	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	22,733	22,835
112	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	144,095	144,680
113	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	125,310	124,312
114	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 100,746	9 116,451
115	FCP UNIVERS AMBITION CEA *	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	En liquidation	En liquidation
116	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	83,042	82,687
117	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	996,797	1003,410
118	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5653,918	5717,205
119	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	5058,159	5082,311
120	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	-	-	-	100,464	100,540
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
121	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	115,052	115,376
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
122	FCP UNIVERS AMBITION PLUS *	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	En liquidation	En liquidation
123	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 874,500	10 986,925

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

(1) initialement dénommée AXIS CAPITAL GESTION

**** FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.org.tn
 Le Président du CMF
 Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite du changement de la dénomination sociale de la « STUSID BANK » en «TUNISIAN SAUDI BANK –TSB- et par l'insertion de la « Société Africaine Distribution Autocar -ADA-», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweitienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublalex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
39. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
40. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
42. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
43. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
44. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
45. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
46. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
47. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
48. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
49. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
56. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	

59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93 Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000

96. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
97. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis

25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du

					Lac- 1053 Tunis
56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Sami MENJOUR et Mr Mohamed Zinelabidine CHERIF.

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

		Solde au		
	Notes	30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Actifs				
Actifs non courants				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		1 030 219	1 000 513	1 010 282
- Amortissements des immobilisations incorporelles		(958 834)	(899 449)	(935 246)
Immobilisations incorporelles nettes	(B.1)	71 384	101 064	75 036
Immobilisations corporelles		107 432 675	103 740 101	105 899 795
- Amortissements des immobilisations corporelles		(52 504 188)	(45 630 577)	(48 911 206)
Immobilisations corporelles nettes	(B.1)	54 928 486	58 109 524	56 988 589
Immobilisations financières		1 275 223	1 225 454	1 115 280
- Provisions sur immobilisations financières		(61 566)	(61 566)	(61 566)
Immobilisations financières nettes	(B.2)	1 213 657	1 163 888	1 053 714
Total des actifs immobilisés		56 213 527	59 374 476	58 117 339
Autres actifs non courants	(B.3)	33 899	127 189	106 289
Total des actifs non courants		56 247 426	59 501 665	58 223 628
Actifs courants				
Stocks		40 376 509	30 664 205	33 619 740
-Provisions pour dépréciation des stocks		(667 681)	(241 830)	(218 624)
Stocks nets	(B.4)	39 708 828	30 422 375	33 401 116
Clients et comptes rattachés		14 598 349	14 936 424	12 211 636
-Provisions pour dépréciation des comptes clients		(3 379 931)	(2 858 302)	(2 995 504)
Clients et comptes rattachés nets	(B.5)	11 218 418	12 078 121	9 216 132
Autres actifs courants		5 983 310	3 369 139	3 234 822
-Provisions pour dépréciation des autres actifs courants		(502 141)	(269 358)	(367 213)
Autres actifs courants nets	(B.6)	5 481 169	3 099 781	2 867 609
Liquidités et équivalents de liquidités	(B.7)	1 270 611	907 113	2 637 343
Total des actifs courants		57 679 027	46 507 390	48 122 200
Total des actifs		113 926 453	106 009 054	106 345 828

SOTUVER S.A
Bilan
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Solde au		
		30 Juin 2017	30 Juin 2016	31 Décembre 2016
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social		23 438 096	23 438 096	23 438 096
Réserves		10 464 677	10 447 265	10 446 993
Résultats reportés		1 208 545	2 224 182	2 224 182
Subvention d'investissement		2 331 651	2 771 710	2 551 483
Réserve spéciale de réinvestissement		2 089 443	-	-
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		39 532 412	38 881 253	38 660 754
Résultat de l'exercice avant investissement		4 298 514	2 572 344	6 230 187
Réserve spéciale de réinvestissement		-	-	2 089 443
Résultat net affectable		4 298 514	2 572 344	4 140 744
Total des capitaux propres	(B.8)	43 830 926	41 453 596	44 890 941
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts et dettes assimilées	(B.9)	19 254 853	8 523 123	16 898 133
Provisions pour risques et charges	(B.10)	644 275	516 872	516 133
Total des passifs non courants		19 899 127	9 039 995	17 414 266
Fournisseurs et comptes rattachés	(B.11)	10 145 799	9 518 927	9 398 887
Autres passifs courants	(B.12)	15 700 820	11 213 277	6 477 539
Concours bancaires et autres passifs financiers	(B.13)	24 349 780	34 783 259	28 164 196
Total des passifs courants		50 196 400	55 515 463	44 040 621
Total des passifs		70 095 527	64 555 458	61 454 887
Total des capitaux propres et des passifs		113 926 453	106 009 054	106 345 828

SOTUVER S.A
Etat de résultat
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12
		30 Juin 2017	30 Juin 2016	mois clos le
				31 Décembre
				2016
Produits d'exploitation				
Revenus	(R.1)	29 286 365	24 352 905	53 376 133
Autres produits d'exploitation	(R.2)	734 275	519 826	1 304 129
Total des produits d'exploitation		30 020 641	24 872 731	54 680 262
Charges d'exploitation				
Variation des stocks de produits finis et des encours		5 866 031	(1 115 343)	1 511 155
Achats d'approvisionnements consommés	(R.3)	(17 378 388)	(11 219 741)	(27 750 385)
Charges de personnel	(R.4)	(4 085 893)	(3 329 152)	(7 068 430)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(R.5)	(4 676 463)	(3 175 278)	(6 904 859)
Autres charges d'exploitation	(R.6)	(2 555 400)	(2 240 506)	(5 257 705)
Total des charges d'exploitation		(22 830 113)	(21 080 020)	(45 470 225)
Résultat d'exploitation		7 190 528	3 792 711	9 210 037
Charges financières nettes	(R.7)	(2 454 967)	(1 033 241)	(2 273 799)
Autres gains ordinaires	(R.8)	23 457	20 988	70 655
Autres pertes ordinaires	(R.9)	(9 327)	(8 039)	(45 659)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		4 749 691	2 772 419	6 961 235
Impôt sur les bénéfices		(451 177)	(200 075)	(258 918)
Résultat net de l'exercice		4 298 514	2 572 344	6 702 317
Eléments extraordinaires		-	-	(472 130)
Résultat net de l'exercice		4 298 514	2 572 344	6 230 187

SOTUVER S.A
Etat de flux de trésorerie
(Exprimé en Dinars)

	Notes	Exercice de 6 mois clos le		Exercice de 12 mois clos le
		30-juin-17	30-juin-16	31-déc-16
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation				
Résultat net		4 298 514	2 572 344	6 230 187
Ajustements pour				
* Amortissements et provisions	(F.1)	4 676 463	-5 929 447	6 904 859
* Reprises sur provisions		-	-	(64 264)
* Variation des :				
- Stock	(F.2)	(6 756 770)	471 431	(2 484 104)
- Créances clients	(F.2)	(2 388 275)	(2 513 700)	211 088
- Autres actifs	(F.2)	(2 722 488)	474 145	608 462
- Actifs non courants		72 390		
- Fournisseurs et autres dettes	(F.3)	4 941 955	3 498 881	(1 282 997)
* Autres ajustements :				
- Résorption subvention d'investissement		(219 832)	(220 227)	(440 454)
- Plus ou moins-values de cession		(26 000)	(10 351)	-
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		1 875 957	(1 656 924)	9 672 426
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement				
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations corporelles et incorporelles	(F.4)	(1 644 297)	(6 271 552)	(8 532 818)
Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles	(F.4)		9 195 364	30 200
Décassements affectés aux acquisitions des immobilisations financières		(159 943)	-	110 174
Décassements affectés aux acquisitions des autres actifs non courants			(4 501)	(50 485)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		(1 804 239)	2 919 311	(8 442 929)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement				
Encaissement sur fonds social		17 684	18 694	18 422
Encaissements provenant des emprunts		4 000 000	112 254	10 153 223
Remboursements d'emprunts		(1 804 180)	(1 535 879)	(3 307 692)
Distributions de dividendes		-	(4 922 000)	(4 922 000)
Encaissement crédit de financement		(6 080 089)	49 509 445	88 024 163
Remboursement crédit de financement			(48 176 659)	-86 958 061
Intérêts courus		(37 661)	(4 800)	(121 184)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(3 904 247)	(4 998 945)	2 886 871
Variation de la trésorerie		(3 832 528)	(3 736 558)	4 116 368
Trésorerie au début de l'exercice		448 813	(3 667 555)	(3 667 555)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(F.5)	(3 383 716)	(7 404 113)	448 813

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société « SOTUVER S.A » est une société anonyme, ayant un capital de 23 438 096 Dinars Tunisiens. La « SOTUVER S.A » est une filiale de la société CFI. Cette dernière est établie en Tunisie et prépare des états financiers consolidés.

La société « SOTUVER S.A » a pour objet social la fabrication et la commercialisation en Tunisie et à l'étranger de tous articles en verre ou en produits susceptibles de se substituer au verre ainsi que la fabrication et la commercialisation de tous les produits annexes ou connexes à l'industrie du verre.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

II.1 DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers relatifs à l'exercice allant du premier janvier au 30 juin 2017 sont établis conformément aux normes comptables Tunisiennes telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

II.2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Pour l'établissement de ses états financiers, la société respecte les hypothèses sous-jacentes et les principes et méthodes comptables de base préconisés par le Système Comptable Tunisien, à savoir :

- L'hypothèse de la continuité de l'exploitation
- L'hypothèse de la comptabilité d'engagement
- La convention de l'entité
- La convention de l'unité monétaire
- La convention de la périodicité
- La convention du coût historique
- La convention de réalisation de revenu
- La convention de la permanence des méthodes
- La convention de l'information complète
- La convention de prudence
- La convention de l'importance relative
- La convention de la prééminence du fond sur la forme.

- Unité monétaire

Les livres comptables de la société sont tenus en Dinars Tunisiens. Les transactions réalisées en devises étrangères sont converties en Dinars Tunisiens au cours du jour de l'opération ou au cours de couverture lorsqu'un instrument de couverture existe. Au 30 juin, les éléments monétaires figurant au bilan de l'entreprise sont convertis au taux de clôture, s'ils ne font pas l'objet d'un contrat à terme. Les différences de change sont portées en résultat de l'exercice.

- Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles acquises par SOTUVER S.A. sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables. Les dotations aux amortissements des immobilisations de la société sont calculées selon la méthode linéaire. Les taux appliqués sont les suivants :

Nature	Taux annuels
Constructions	De 2% à 5 %
Matériel Industriel	De 10% à 12,5%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations	10%
Mobiliers, matériels de bureau	10%
Matériels informatiques	15%
Matériel de sécurité	10%
Logiciels et Licences	33%

Par ailleurs, les contrats de location-financement sont comptabilisés parmi les immobilisations de la société pour des montants égaux à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminées, chacune au commencement du contrat de location. Le taux d'actualisation à utiliser pour calculer la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, est le taux d'intérêt implicite du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus par la société sont ajoutés au montant comptabilisé en tant qu'actif.

La méthode d'amortissement des actifs loués est cohérente avec celle applicable aux actifs amortissables que possède la société. La dotation aux amortissements est calculée sur la base des dispositions de la NCT 5 relative aux Immobilisations corporelles et de la NCT 6 aux Immobilisations incorporelles.

- Immobilisations financières

Les titres de participation sont initialement comptabilisés au coût. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à SOTUVER). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net.

- **Les comptes clients créditeurs et fournisseurs débiteurs :**

Les comptes clients créditeurs sont présentés parmi les autres passifs courants et pour les comptes fournisseurs débiteurs, ils sont présentés parmi les autres actifs courants.

- **Charges reportées**

Les charges reportées enregistrent les frais de pré-exploitation du nouvel investissement ainsi que les frais engagés au titre de l'intervention des consultants afin d'améliorer la performance de la société. Ces charges sont amorties sur une période de trois ans à partir de la date de leur capitalisation.

- **Subvention d'investissement**

Les subventions d'investissement ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance raisonnable que :

- a. l'entreprise pourra se conformer aux conditions attachées aux subventions ;
- b. les subventions seront perçues par l'entreprise.

Les subventions d'investissement relatives à des biens amortissables sont à rapporter aux résultats des exercices pendant lesquels sont constatées les charges d'amortissement relatives à ces immobilisations. Ces subventions sont rapportées proportionnellement à ces charges d'amortissement.

- **Prise en compte des revenus**

Les revenus provenant des ventes de marchandises sont comptabilisés lors du transfert par SOTUVER S.A à l'acheteur, des principaux risques et avantages inhérents à la propriété (transfert de propriété) ou lorsque elle ne conserve qu'une part insignifiante des risques inhérents à la propriété dans l'unique but de protéger la recevabilité de la somme due.

- **Stocks**

Les produits finis de la SOTUVER S.A sont évalués à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette déterminée à la date de clôture. Une provision pour dépréciation est constatée sur les articles à rotation lente ou obsolètes.

Le stock des palettes a été comptabilisé sur la base des états théoriques au 30 juin 2017.

III. NOTES EXPLICATIVES

(Chiffres exprimés en Dinar Tunisien)

III.1. Notes sur le bilan

B.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 30 juin 2017 comme suit :

Désignations	VB au 31/12/2016	Acquisitions	Cessions	Reclassements	VB au 30/06/2017	Amort Cumulés au 31/12/2016	Dotations	Cessions	Amort Cumulés au 30/06/2017	VCN au 31/12/2016	VCN au 30/06/2017
Investissements, Recherches et développements	701	-	-	-	701	468	23	-	491	234	211
Licences	142 375	-	-	-	142 375	116 978	3 789	-	120 767	25 398	21 609
Logiciels	867 205	19 937	-	-	887 142	817 801	19 776	-	837 577	49 404	49 565
Total immobilisations incorporelles	1 010 282	19 937	-	-	1 030 219	935 246	23 587	-	958 834	75 036	71 384
Terrains	1 315 574	-	-	-	1 315 574	-	-	-	-	1 315 574	1 315 574
Constructions	22 207 795	50 071	-	369 540	22 627 407	6 940 249	372 297	-	7 312 546	15 267 546	15 314 861
Equipements de bureau	447 507	19 021	-	-	466 528	324 580	13 588	-	338 168	122 927	128 360
Installations techniques	2 690 448	25 665	-	-	2 716 113	1 627 484	84 413	-	1 711 897	1 062 964	1 004 216
Matériel de sécurité	150 627	4 701	-	-	155 327	75 447	6 552	-	81 999	75 179	73 328
Matériel de transport	1 115 030	110 490	(91 480)	-	1 134 040	522 180	105 141	(91 480)	535 841	592 850	598 199
Matériel Industriel	73 942 964	1 179 671	-	-	75 122 634	38 522 788	3 052 223	-	41 575 011	35 420 176	33 547 623
Matériel Informatique	808 802	71 878	-	-	880 680	641 333	27 330	-	668 663	167 469	212 017
Outillage Industriel	555 649	83 525	-	-	639 174	257 144	22 920	-	280 064	298 505	359 109
Immobilisations corporelles en cours	2 665 399	79 338	-	(369 540)	2 375 197	-	-	-	-	2 665 399	2 375 197
Total immobilisations corporelles	105 899 795	1 624 360	(91 480)	-	107 432 675	48 911 206	3 684 463	(91 480)	52 504 188	56 988 589	54 928 486
Total	106 910 077	1 644 297	(91 480)	-	108 462 893	49 846 452	3 708 051	(91 480)	53 463 023	57 063 625	54 999 871

B.2. Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 1 213 657 DT contre 1 053 714 au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 30/06/2017	Provision	Valeur nette au 30/06/2017	Valeur nette au 31/12/2016	Variation
Titres de participations	350 692	(61 566)	289 126	261 664	27 462
Dépôts et cautionnements	924 531	-	924 531	792 050	132 480
Total	1 275 223	(61 566)	1 213 657	1 053 714	159 943

B.3. Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 33 899 DT contre 106 289 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2016	Capitalisation 2017	Transfert	30/06/2017	Variation
Charges reportées	106 289	33 899	(106 289)	33 899	(72 390)
Total	106 289	33 899	(106 289)	33 899	(72 390)

B.4. Stocks

Les stocks nets s'élèvent au 30 juin 2017 à 39 708 828 DT contre 33 401 116 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Matières premières	1 374 378	1 177 026	197 352
Matières consommables	4 821 600	4 611 569	210 031
Moules	6 369 474	5 492 634	876 841
Emballages	631 550	819 754	(188 204)
Palettes	1 792 074	1 997 355	(205 281)
Produits finis	25 387 434	19 521 403	5 866 031
Stocks bruts	40 376 509	33 619 740	6 756 770
Provision pour dépréciation des stocks	(667 681)	(218 624)	(449 058)
Stocks nets	39 708 828	33 401 116	6 307 712

B.5. Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés nets s'élèvent au 30 juin 2017 à 11 218 418 DT contre 9 216 132 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Clients d'exploitation	10 805 227	6 497 356	4 307 870
Clients effets à recevoir	96 855	2 128 137	(2 031 282)
Clients douteux et impayés	3 063 257	3 056 334	6 923
Valeurs à l'encaissement	633 011	529 809	103 202
Clients et comptes rattachés bruts	14 598 349	12 211 636	2 386 713
Provision pour dépréciation des créances	(3 379 931)	(2 995 504)	(384 427)
Clients et comptes rattachés nets	11 218 418	9 216 132	2 002 286

B.6. Autres actifs courants

Les autres actifs courants nets s'élèvent au 30 juin 2017 à 5 481 169 DT contre 2 867 609 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs débiteurs	1 602 851	650 820	952 031
Personnel et comptes rattachés	585 499	522 287	63 212
Etat et collectivités publiques	2 490 842	1 071 123	1 419 719
Débiteurs divers	25 664	25 664	-
Comptes de régularisation actifs	1 278 454	964 927	313 527
Autres actifs courants bruts	5 983 310	3 234 822	2 748 488
Provision pour dépréciation des autres actifs courants	(502 141)	(367 213)	(134 927)
Autres actifs courants nets	5 481 169	2 867 609	2 613 561

B.7. Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2017 à 1 270 611 DT contre 2 637 343 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Banques	1 224 307	2 620 965	(1 396 658)
Caisse	37 869	9 504	28 365
Effets à l'escompte	8 435	6 873	1 562
Total	1 270 611	2 637 343	(1 366 731)

B.8. Capitaux propres

Les capitaux propres de la société totalisent au 30 juin 2017 une valeur de 43 830 926 DT. Les variations intervenues au cours de l'exercice sur cette rubrique se détaillent comme suit :

Désignation	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fond social	Résultats reportés	Subventions d'investissement	Autres réserves	Réserve spéciale de réinvestissement	Prime d'émission	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation	23 438 096	2 343 809	595 345	2 224 183	2 551 483	200 000	-	7 307 838	6 230 187	44 890 941
Affectation du résultat de l'exercice 2016	-	-	-	6 230 187	-	-	-	-	(6 230 187)	-
Distribution des dividendes	-	-	-	(5 156 381)	-	-	-	-	-	(5 156 381)
Réserve spéciale d'investissement	-	-	-	(2 089 443)	-	-	2 089 443	-	-	-
Capitaux propres au 31/12/2016 après affectation	23 438 096	2 343 809	595 345	1 208 545	2 551 483	200 000	2 089 443	7 307 838	-	39 734 560
Fond social	-	-	17 684	-	-	-	-	-	-	17 684
Amortissement de la subvention	-	-	-	-	(219 832)	-	-	-	-	(219 832)
Résultat de l'exercice de 6 mois clos le 30 juin 2017	-	-	-	-	-	-	-	-	4 298 514	4 298 514
Capitaux propres au 30/06/2017	23 438 096	2 343 809	613 030	1 208 545	2 331 651	200 000	2 089 443	7 307 838	4 298 514	43 830 926

Par ailleurs, les subventions d'investissement nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 2 331 651 DT contre 2 551 483 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Valeur brute au 30/06/2017	Résorption	Valeur nette au 30/06/2017	Valeur nette au 31/12/2016	Variation
Subvention M A N	6 655 279	(4 917 790)	1 737 489	1 919 813	(182 324)
Subvention A P I	5 908 675	(5 345 230)	563 445	596 170	(32 725)
Subvention ITP	95 654	(64 937)	30 717	35 499	(4 783)
Subvention FNME	326 303	(326 303)	-	-	-
Total	12 985 911	(10 654 260)	2 331 651	2 551 483	(219 832)

B.9. Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent au 30 juin 2017 à 19 254 853 DT contre 16 898 133 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Emprunt ATTIJARI	8 444 448	8 888 892	(444 444)
Emprunt BIAT	4 952 381	1 333 333	3 619 048
Emprunt UBCI	5 679 654	6 455 864	(776 209)
Emprunt Leasing	178 369	220 044	(41 675)
Total	19 254 853	16 898 133	2 356 720

B.10. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 30 juin 2017 à 644 275 DT contre 516 133 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Provision pour litiges	8 289	8 289	-
Provision pour départ à la retraite	635 986	507 845	128 141
Total	644 275	516 133	128 141

B.11. Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2017 à 10 145 799DT contre 9 398 887 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs d'exploitation	8 543 371	7 467 287	1 076 084
Retenues de garantie	2 262	1 615	647
Fournisseurs effets à payer	1 113 995	1 579 206	(465 211)
Fournisseurs d'immobilisation	471 718	426 716	45 003
Fournisseurs, factures non parvenues	14 452	(75 938)	90 390
Total	10 145 799	9 398 887	746 913

B.12. Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 15 700 820DT contre 6 477 539DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Clients créditeurs	2 200 987	327 109	1 873 877
Personnel et comptes rattachés	1 793 020	1 333 762	459 258
<i>Personnel UGTT</i>	3 928	6 332	(2 404)
<i>Assurance Groupe</i>	6 055	5 871	184
<i>Rémunération due</i>	5 943	5 995	(53)
<i>Personnel, cession divers</i>	27 729	7 063	20 666
<i>Dettes pour congés payés</i>	694 338	529 964	164 374
<i>Autres charges à payer</i>	1 055 028	778 537	276 491
Etat et comptes rattachés	1 300 955	1 057 430	243 525
<i>Etat, impôt et taxes</i>	673 401	898 855	(225 454)
<i>État retenues à la source</i>	563 916	115 652	448 264
<i>État, FOPROLOS, TFP</i>	5 254	12 552	(7 298)
<i>État, FODEC</i>	39 992	20 408	19 585
<i>État, droit de timbre</i>	334	163	171
<i>TCL</i>	18 058	9 801	8 257
Créditeurs divers	5 576 558	398 463	5 178 095
<i>Jetons de présence</i>	8 650	8 650	-
<i>Dividendes</i>	5 157 824	1 443	5 156 381
<i>C.N.S.S.</i>	409 771	388 017	21 753
<i>Assurances</i>	313	353	(40)
Charges à payer	4 829 301	3 360 775	1 468 526
Total	15 700 820	6 477 539	9 223 282

B.13. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 30 juin 2017 à 24 349 780 DT contre 28 164 196 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Crédit de financement	11 030 000	18 429 300	(7 399 300)
<i>Crédit financement Stock</i>	<i>2 630 000</i>	<i>2 630 000</i>	<i>-</i>
<i>Crédit financement Export</i>	<i>5 400 000</i>	<i>5 400 000</i>	<i>-</i>
<i>Crédit de gestion</i>	<i>3 000 000</i>	<i>10 399 300</i>	<i>(7 399 300)</i>
Emprunt à moins d'un an	3 578 312	3 739 211	(160 900)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>888 888</i>	<i>888 888</i>	<i>-</i>
<i>BIAT</i>	<i>761 905</i>	<i>952 381</i>	<i>(190 476)</i>
<i>UBCI</i>	<i>1 846 156</i>	<i>1 815 918</i>	<i>30 238</i>
<i>LEASING</i>	<i>81 363</i>	<i>82 024</i>	<i>(662)</i>
Financement en devise	4 924 447	3 605 236	1 319 211
Intérêts courus sur crédits	171 130	208 791	(37 661)
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>78 957</i>	<i>79 963</i>	<i>(1 006)</i>
<i>UBCI</i>	<i>90 915</i>	<i>95 825</i>	<i>(4 910)</i>
<i>BIAT</i>	<i>1 258</i>	<i>33 003</i>	<i>(31 745)</i>
Banques	4 645 892	2 181 657	2 464 235
<i>ATTIJARI BANK</i>	<i>1 446 809</i>	<i>1 295 869</i>	<i>150 939</i>
<i>B.N.A</i>	<i>12 857</i>	<i>12 966</i>	<i>(109)</i>
<i>B.I.A.T</i>	<i>1 753 198</i>	<i>868 072</i>	<i>885 126</i>
<i>BH</i>	<i>278 500</i>	<i>-</i>	<i>278 500</i>
<i>A T B</i>	<i>473 463</i>	<i>-</i>	<i>473 463</i>
<i>S T B</i>	<i>1 760</i>	<i>1 568</i>	<i>191</i>
<i>UBCI</i>	<i>676 124</i>	<i>-</i>	<i>676 124</i>
<i>BTEI</i>	<i>3 181</i>	<i>3 181</i>	<i>-</i>
Total	24 349 780	28 164 196	(3 814 415)

III.2. Notes sur l'état de résultat

R.1. Revenus

Les revenus totalisent 29 286 365 DT au titre du premier semestre 2017 contre 24 352 905 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Chiffre d'affaires export	14 716 619	13 773 552	943 067
Chiffre d'affaires local	14 569 746	10 579 353	3 990 394
Total	29 286 365	24 352 905	4 933 460

R.2. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent 734 275 DT au titre du premier semestre 2017 contre 519 826 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Autres produits locaux	480 842	311 815	169 028
Transferts de charges	33 601	(12 216)	45 817
Résorption subvention d'investissement	219 832	220 227	(395)
Total	734 275	519 826	214 450

R.3. Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnement consommés totalisent 17 378 388 DT au titre du premier semestre 2017 contre 11 219 741 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Matière première	7 020 298	4 617 738	2 402 560
<i>Stock initial</i>	1 177 026	1 955 242	(778 216)
<i>Achat 2017</i>	7 217 650	4 800 634	2 417 017
<i>Stock final</i>	(1 374 378)	(2 138 138)	763 759
Matière consommable	2 133 365	1 218 321	915 044
<i>Stock initial</i>	10 104 202	8 895 496	1 208 706
<i>Achat 2017</i>	3 220 237	1 538 193	1 682 044
<i>Stock final</i>	(11 191 074)	(9 215 368)	(1 975 706)
Emballage	1 758 237	897 162	861 075
<i>Stock initial</i>	819 754	579 368	240 386
<i>Achat 2017</i>	1 570 033	856 995	713 038
<i>Stock final</i>	(631 550)	(539 200)	(92 350)
Palette	947 178	416 877	530 301
<i>Stock initial</i>	1 997 355	1 695 281	302 073
<i>Achat 2017</i>	741 897	598 190	143 708
<i>Stock final</i>	(1 792 074)	(1 876 594)	84 520
Energie	5 515 939	4 069 642	1 446 297
<i>Eau</i>	16 869	14 470	2 399
<i>Gaz</i>	3 518 671	2 598 353	920 318
<i>Electricité</i>	1 980 399	1 456 820	523 579
Marchandises	3 371	-	3 371
Total	17 378 388	11 219 741	6 158 647

R.4. Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent 4 085 893 DT au titre du premier semestre 2017 contre 3 329 152 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Salaires & Appointements	3 493 066	2 854 206	638 860
Charges Patronales	592 826	474 945	117 881
Total	4 085 893	3 329 152	756 741

R.5. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 4 676 463 DT au titre du premier semestre 2017 contre 3 175 278 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Dotations aux amortissements des immobilisations	3 708 051	2 948 450	759 601
Dotations pour résorption des charges à répartir	-	106 479	(106 479)
Provisions pour dépréciation des stocks	449 058	-	449 058
Provisions pour dépréciation des clients	519 355	120 349	399 005
Total	4 676 463	3 175 278	1 501 185

R.6. Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent 2 555 400 DT au titre du premier semestre 2017 contre 2 240 506 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Honoraires	648 521	608 255	40 266
Transport	547 473	456 790	90 683
Locations	141 372	249 619	(108 247)
Entretiens et réparations	349 110	210 884	138 226
Sous-traitance	175 099	145 871	29 228
Assurances	119 884	108 042	11 842
Impôts et taxes	121 526	102 367	19 159
Autres charges	130 344	92 516	37 828
Réceptions et missions	160 634	80 902	79 732
Assistance	30 926	72 960	(42 034)
Frais bancaires	69 707	60 134	9 573
Télécommunications	42 054	33 418	8 637
Jetons de présence	18 750	18 750	-
Total	2 555 400	2 240 506	314 893

R.7. Charges financières nettes

Les charges financières nettes totalisent 2 454 967 DT au titre du premier semestre 2017 contre 1 033 241 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Intérêts des emprunts	603 700	344 328	259 372
Intérêts des comptes courants	147 551	254 683	(107 132)
Intérêts opérations de financement	438 059	368 411	69 648
Frais d'escompte	141 215	92 024	49 191
Différence de change	1 124 442	(26 206)	1 150 648
Total	2 454 967	1 033 241	1 421 726

R.8. Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent 23 457 DT au titre du premier semestre 2017 contre 20 988 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Profit exceptionnel	(2 543)	10 637	(13 180)
Plus-value /cession actif	26 000	10 351	15 649
Total	23 457	20 988	2 469

R.9. Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent 9 327 DT au titre du premier semestre 2017 contre 8 039 DT au titre du premier semestre 2016 et se détaillent comme suit :

Désignation	Premier semestre 2017	Premier semestre 2016	Variation
Pertes exceptionnelles	9 251	7 872	1 380
Achats liées à des exercices antérieurs	75	168	(93)
Total	9 327	8 039	1 287

III.3. Notes sur l'état des flux de trésorerie

F.1. Amortissements et provisions

Désignation	Montant en DT
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	3 708 051
Provisions pour dépréciation des clients	519 355
Provisions pour dépréciation des stocks	449 058
Total	4 676 463

F.2. Variation des actifs :

Le rapprochement des montants de la variation des rubriques stock, créances clients et autres actifs figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et au bilan d'autre part se présente comme suit :

Désignation	30/06/2017	31/12/2016	Variation
Stock	40 376 509	33 619 740	6 756 770
Créances clients	14 598 349	12 211 636	2 386 713
Autres actifs	5 983 310	3 234 822	2 748 488
Ajustements			
Plus-value de cession non encore encaissée	(26 000)	-	(26 000)
Effets à l'escompte figurants parmi les liquidités	8 435	6 873	1 562
Total	60 940 604	49 073 071	11 867 533

F.3. Variation des passifs

Le rapprochement des montants de la variation de la rubrique fournisseurs et autres dettes figurant dans le tableau de flux de trésorerie d'une part et au bilan d'autre part se présente comme suit :

Désignation	31/06/2017	31/12/2016	Variation
Fournisseurs	10 145 799	9 398 887	746 913
Autres passifs courants	15 700 820	6 477 539	9 223 282
Ajustements			
Provision IDR constatée parmi les passifs courants	128 141	-	128 141
Dividendes décidés non encore distribués figurant parmi les passifs courants	(5 156 381)	-	(5 156 381)
Total	20 818 380	15 876 425	4 941 955

F.4. Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignations	Montant en DT
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles	1 644 297
Total	1 644 297

F.5.Trésorerie à la clôture de l'exercice

Désignations	31/06/2017
Caisse	37 869
Comptes courants bancaires débiteurs	1 224 307
ATTIJARI BANK	21 059
B.N.A	553
B.I.A.T	66 563
AMEN BANK	24 123
A T B	580 272
UBCI	512 091
U I B	19 646
Comptes courants bancaires créditeurs	(4 645 892)
ATTIJARI BANK	(1 446 809)
B.N.A	(12 857)
B.I.A.T	(1 753 198)
BH	(278 500)
A T B	(473 463)
S T B	(1 760)
UBCI	(676 124)
BTEI	(3 181)
Total	(3 383 716)

III.4. Solde intermédiaire de gestion

Désignation	30/06/2017	30/06/2016
Totaux Chiffres d'Affaires nets (hors TVA)	29 286 365	24 352 905
Autres produits d'exploitations	734 275	519 826
Total des revenus	30 020 641	24 872 731
Productions stockées ou déstockées	5 866 031	-1 115 343
Production	35 886 672	23 757 387
Achats consommés	17 378 388	11 219 741
Marge / coût matière	18 508 283	12 537 647
Autres charges d'exploitations	2 433 873	2 138 139
Valeur ajoutée brute	16 074 410	10 399 507
Impôts et taxes	121 526	102 367
Charges de personnel	4 085 893	3 329 152
Excédent brut d'exploitation	11 866 991	6 967 989
Produits financiers	-	-
Charges financières	2 454 967	1 033 241
Autres produits ordinaires	23 457	20 988
Autres charges ordinaires	9 327	8 039
Impôts sur les résultats ordinaires	451 177	200 075
Dotations aux amortissements & provisions	4 676 463	3 175 278
Résultat Net de l'exercice	4 298 514	2 572 344

III.5. Résultat par action

Désignation	30/06/2017	30/06/2016
Résultat Net	4 298 514	2 572 344
Nombre d'action	23 438 096	23 438 096
Résultat par action	0,183	0,110

III.6. Répartition du capital au 30 juin 2017

La répartition du capital au 30 juin 2017 se détaille comme suit :

Actionnaires	PART	Valeur
STE CFI -	70,49%	16 522 653
LLOYD TUNISIEN	12,58%	2 949 163
Divers	16,93%	3 966 280
Total	100%	23 438 096

Valeur nominale de l'action = 1 DT

III.6. Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 30/06/2017

Le tableau de passage des charges par nature aux charges par destination au 30 juin 2017 se présente comme suit :

Liste des comptes de charges par nature	Montant	Coût des ventes	frais de distribution	frais d'administration	Total
Achats consommés	17 378 388	17 378 388		-	17 378 388
Charges du personnel	4 085 893	2 860 125		1 225 768	4 085 893
Amortissements	3 708 051	2 595 636		1 112 415	3 708 051
Autres charges d'exploitation	2 555 400	511 080	1 022 160	1 022 160	2 555 400
Total	27 727 732	23 345 229	1 022 160	3 360 343	27 727 732

- Clés de répartition

Liste des comptes de charges par nature	Coût des ventes	frais de distribution	frais d'administration
Achats consommés	100%		
Charges du personnel	70%		30%
Amortissements	70%		30%
Autres charges d'exploitation	20%	40%	40%

IV. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan de la société « SOTUVER S.A » se détaillent comme suit :

V.1. Engagements donnés

A- Hypothèques et nantissements :

La société « SOTUVER S.A » a affecté spécialement au profit de la BIAT, et en pari-passu avec UBCI et ATTIJARI BANK :

a. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels, la totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 7 Ha, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

b. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du Fonds.

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955, sont en nantissement de premier rang : les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

B- Crédits :

Banque	Montant Crédit	Principal restant dû	Intérêts restants
ATTIJARI BANK1	6 000 000	3 333 336	402 985
ATTIJARI BANK2	6 000 000	6 000 000	1 359 528
UBCI 1	2 540 000	544 286	18 229
UBCI 2	1 220 050	610 025	55 090
UBCI 3	5 270 000	2 371 500	111 600
UBCI 4	4 000 000	4 000 000	922 772
BIAT 2	4 000 000	4 000 000	975 137
BIAT 1	4 000 000	1 714 286	122 925
TOTAL	33 030 050	22 573 432	3 968 266

C- Effets escomptés non échus :

Les effets escomptés non échus s'élèvent au 30 juin 2017 à 5 380 733DT et se détaillent comme suit :

Banque	Montant
UBCI	965 485
ATB	574 433
ATTIJARI BANK	1 803 505
BIAT	2 037 309
Total	5 380 733

V. Notes sur les parties liées

1. Transactions avec les parties liées

✓ **Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice de 6 mois clos le 30 juin 2017**

- a. Courant le premier semestre 2017, la société « Lloyd Tunisien », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », a facturé à cette dernière des primes d'assurance pour un montant global TTC de 288 296DT. Le solde au 30juin 2017 s'élève à 71 525 DT.
- b. Courant le premier semestre 2017, la société « CETRAM », société ayant des administrateurs en commun avec la « SOTUVER S.A », n'a pas établi des factures à cette dernière. Le solde au 30 juin 2017 s'élève à 110 170 DT.
- c. Courant le premier semestre 2017, la « SOTUVER S.A » a émis pour la société « ALUFOND », société ayant des administrateurs en commun, des notes de débit au titre de la consommation d'électricité, eau et autres consommables pour un montant global de 472 430 DT. Le solde au 30juin 2017 s'élève à 577 926 DT.
- d. Courant le premier semestre 2017, la société « VetroMediterraneo », société détenue par la « SOTUVER S.A », n'a pas acquis des produits finis auprès de cette dernière. Le solde au 30 Juin 2017 s'élève à 457 610 DT

VI. Evénements postérieurs

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 août 2017. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIE S.A « SOTUVER »
AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 30 JUIN 2017

Messieurs les actionnaires de la société SOTUVER S.A,

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société « SOTUVER S.A », arrêté au 30 juin 2017 ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les informations financières intermédiaires ci-jointes ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2017, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 31 août 2017

Les commissaires aux comptes

AMC ERNST& YOUNG
Mohamed Zinelabidine CHERIF

Sami MENJOUR

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

Société d'Articles Hygiéniques
Bilan
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Note</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
Immobilisations incorporelles		1 584 704	1 345 060	1 394 025
Moins : amortissements		<1 230 450>	<1 077 448>	<1 153 431>
	III.1	354 254	267 612	240 594
Immobilisations corporelles		158 830 660	134 735 610	148 672 160
Moins : amortissements		<56 248 375>	<47 073 560>	<51 478 095>
	III.2	102 582 285	87 662 050	97 194 065
Immobilisations financières	III.3	50 713 496	45 340 792	49 050 519
Autres actifs non courants		-	420 289	-
Moins : résorption		-	<350 241>	-
		-	70 048	-
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>153 650 035</u>	<u>133 340 502</u>	<u>146 485 178</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
Stocks		89 738 359	72 967 074	79 177 618
Moins : provisions		<3 598 564>	<3 859 193>	<2 851 616>
	III.4	86 139 795	69 107 881	76 326 002
Clients et comptes rattachés		73 225 582	64 577 657	65 837 384
Moins : provisions		<3 818 980>	<3 777 609>	<3 755 592>
	III.5	69 406 602	60 800 048	62 081 792
Autres actifs courants		25 042 212	16 818 290	14 689 232
Moins : provisions		<616 364>	<874 321>	<874 321>
	III.6	24 425 848	15 943 969	13 814 911
Placements et autres actifs financiers	III.7	4 216	4 216	4 216
Liquidités et équivalents de liquidités	III.8	10 765 120	6 465 771	14 920 063
<u>Total des actifs courants</u>		<u>190 741 581</u>	<u>152 321 885</u>	<u>167 146 984</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>344 391 616</u>	<u>285 662 387</u>	<u>313 632 162</u>

Société d'Articles Hygiéniques
Bilan
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Note	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capitaux propres				
Capital social		49 779 186	43 879 431	43 879 431
Réserves légales		4 701 368	4 387 943	4 387 943
Subvention d'investissement		1 582 996	2 026 737	1 793 656
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711	28 988 711
Résultats reportés		49 793 184	45 446 104	45 446 104
Réserve spéciale de réinvestissement		18 000 000	-	-
Total des capitaux propres avant résultat		152 845 445	124 728926	124 495 845
Résultat de l'exercice		13 279 507	13 481 574	10 560261
Résultat affecté dans un compte de réserve spécial d'investissement		-	-	18 000 000
Total des capitaux propres avant affectation	III.9	166 124 952	138210500	153 056106
Passifs				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	III.10	35 962 049	35 063 339	35 829 416
Autres passifs non courants		1 623 191	1 402 848	2 230 576
Total des passifs non courants		37 585 240	36 466 187	38 059 992
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	III.11	61 197 442	53 688 417	55 345 520
Autres passifs courants	III.12	9 976 836	8 589 619	13 260784
Autres passifs financiers courants	III.13	65 428 266	47 535 764	52 896 114
Concours bancaires	III.14	4 078 880	1 171 900	1 013 646
Total des passifs courants		140 681 424	110 985 700	122 516064
Total des passifs		178 266 664	147 451 887	160 576056
Total des capitaux propres et des passifs		344 391 616	285 662 387	313 632 162

Société d'Articles Hygiéniques
Etat de résultat
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Produits d'exploitation				
Revenus		129 260 896	127 421 021	259 180 390
Autres produits d'exploitation		982 004	716 208	1 495 368
Total des produits d'exploitation	IV.1	130 242 900	128 137 229	260 675 758
Charges d'exploitation				
Variation de stock de PF et encours		1 770 647	3 773 620	4 121 213
Achats consommés de matières et d'emballages	IV.2	<83 732 169>	<86 806 648>	<172 056 781>
Charges de personnel	IV.3	<11 819 425>	<11 189 227>	<22 983 407>
Dotations aux amortissements et aux provisions	IV.4	<4 851 832>	<6 048 341>	<10 540 929>
Autres charges d'exploitation	IV.5	<13 688 473>	<12 072 276>	<24 828 713>
Total des charges d'exploitation		<112 321 252>	<112 342 872>	<226 288 617>
Résultat d'exploitation		17 921 648	15 794 357	34 387 141
Charges financières nettes	IV.6	<4 252 279>	<2 116 144>	<4 223 128>
Produits des placements		-	4 179	4 179
Autres gains ordinaires	IV.7	233 348	343 735	671 663
Autres pertes ordinaires		<23 210>	<20 707>	<22 608>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 879 507	14 005 420	30 817 247
Impôt sur les sociétés		<600 000>	<523 846>	<1 116 352>
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 279 507	13 481 574	29 700 895
Elément extraordinaire (Contribution conjoncturelle)		-	-	<1 140 634>
Résultat de l'exercice		13 279 507	13 481 574	10 560 261
Résultat affecté dans un compte de réserves spéciales d'investissement		-	-	18 000 000
Résultat net de l'exercice		13 279 507	13 481 574	28 560 261

Société d'Articles Hygiéniques
Etat des flux de trésorerie
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		13 279 507	13 481 574	28 560 261
Ajustements pour :				
- Amortissements et provisions		4 851 832	6 048 341	10 540 929
- Plus ou moins-value de cession		<17 242>	<114 309>	<207 504>
- Quote part des subventions		<210 660>	<229 426>	<462 507>
Variation des :				
- Stocks		<10 560 741>	<13 321 879>	<19 532 423>
- Créances		<7 388 198>	<11 267 004>	<12 526 731>
- Autres actifs		<10 352 980>	<5 062 185>	<2 933 127>
- Fournisseurs		7 579 614	6 837 766	8 095 808
- Autres passifs		<3 283 948>	477 582	5 124 559
- Placements		-	3 000 000	3 000 000
Flux de trésorerie affectés à / provenant de l'exploitation	V.1	<6 102 816>	<149 540>	19 659 265
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles		20 000	135 171	228 366
Décaissements pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		<12139 168>	<4 701 957>	<18 432 300>
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières		<1 662 977>	<641 589>	<4 351 316>
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	V.2	<13 782 145>	<5 208 375>	<22 555 250>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions		-	<12 505 638>	<12 481 450>
Encaissement/Décaissement d'emprunts CMT		230 951	<3 604 006>	<283 725>
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédits de gestion		12 433 833	19 866 656	22 672 804
Flux de trésorerie provenant del'activité de financement	V.3	12 664 784	3 757 012	9 907 629
Variation de trésorerie		<7 220 177>	<1 600 903>	7 011 644
Trésorerie au début de l'exercice		13 906 417	6 894 773	6 894 773
Trésorerie à la clôture de l'exercice		6 686 240	5 293 870	13 906 417

Notes aux Etats Financiers Intermédiaires

I Présentation de la société

La société « S.A.H », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 et dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « S.A.H » est "Lilas".

La société est spécialisée dans les quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adulte ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

II Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

II-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

II-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériel et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

II-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

II-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition et comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

II-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique «placements».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique «immobilisations financières».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

II-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

III Notes sur le Bilan

III-1 Immobilisations incorporelles (en DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2017 à 354.254 DT contre 240.594 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Conception, marques et brevets	347 154	328 547	347 154
Logiciels	1 237 550	1 016 513	1 046 871
Total	1 584 704	1 345 060	1 394 025
<i>Amortissements</i>	<1 230 450>	<1 077 448>	<1 153 431>
Immobilisations incorporelles nettes	354 254	267 612	240 594

III- 2 Immobilisations corporelles(en DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2017 à 102.582.285 DT contre 97.194.065 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Terrains	2 698 703	2 635 216	2 698 703
Constructions	19 252 117	19 252 117	19 252 117
Agencement des constructions	15 361 736	14 155 205	15 256 036
Installations techniques	1 821 925	1 715 243	1 734 316
Agencement, aménagement et installations divers	1 809 135	1 319 215	1 583 537
Matériel industriel	91 951 896	75 201 460	76 467 047
Matériel de transport	9 087 356	7 997 364	8 785 829
Equipements de bureaux	522 021	459 113	496 311
Matériel informatique	1 838 021	1 461 671	1 586 239
Matériel de laboratoire	110 339	26 390	101 826
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	8 822 248	7 628 709	9 295 557
Immobilisations corporelles en cours	5 555 163	2 814 807	11 414 642
Matériel de transport acquis en leasing	-	69 100	-
Total	158 830 660	134 735 610	148 672 160
<i>Amortissements</i>	<56 248 375>	<47 073 560>	<51 478 095>
Immobilisations corporelles nettes	102 582 285	87 662 050	97 194 065

Tableau de variation des immobilisations incorporelles et corporelles arrêté 30 juin 2017

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements				VCN	
	31/12/2016	Acquisition	Cession Reclassement Régule	30/06/2017	31/12/2016	dotation	cession	30/06/2017	31/12/2016	30/06/2017
<u>Immobilisations incorporelles</u>										
Concessions, marques, brevets	347 154	-	-	347 154	269 200	15 062	-	284 262	77 954	62 892
Logiciels	1 046 871	183 476	7 203	1 237 550	884 231	61 957	-	946 188	162 640	291 362
Total des immob. incorporelles	1 394 025	183 476	7 203	1 584 704	1 153 431	77 019	-	1 230 450	240 594	354 254
<u>Immobilisations corporelles</u>										
Terrain	2 698 703	-	-	2 698 703	-	-	-	-	2 698 703	2 698 703
Construction	19 252 117	-	-	19 252 117	4 715 217	476 066	-	5 191 283	14 536 900	14 060 834
Installation générale, agencement et aménagement de construction	15 256 036	105 700	-	15 361 736	5 198 249	689 243	-	5 887 492	10 057 787	9 474 244
Installation technique	1 734 316	87 609	-	1 821 925	989 900	94 930	-	1 084 830	744 416	737 095
Installation générale agencement et aménagement divers	1 583 537	223 141	2 457	1 809 135	518 746	75 002	-	593 748	1 064 791	1 215 387
Matériel industriel	76 467 047	7 652 771	7 832 078	91 951 896	32 637 092	2 733 516	<13 781>	35 356 827	43 829 955	56 595 069
Matériel de transport	8 785 829	256 789	44 738	9 087 356	6 180 517	573 910	<44 739>	6 709 688	2 605 312	2 377 668
Équipement de bureau	496 311	24 016	1 694	522 021	254 557	20 544	<1 019>	274 082	241 754	247 939
Matériel informatique	1 586 239	191 698	60 084	1 838 021	975 264	161 307	-	1 136 571	610 975	701 450
Matériel de laboratoire	101 826	8 513	-	110 339	8 553	5 301	-	13 854	93 273	96 485
Immob. corpen cours (avance et acompte)	9 295 557	1 114 618	<1 587 927>	8 822 248	-	-	-	-	9 295 557	8 822 248
Immob. corp. encours	11 414 642	438 551	<6 298 030>	5 555 163	-	-	-	-	11 414 642	5 555 163
Total des immob. corporelles	148 672 160	10 103 406	55 094	158 830 660	51 478 095	4 829 819	<59 539>	56 248 375	97 194 065	102 582 285
Total des immobilisations	150 066 185	10 286 882	62 297	160 415 364	52 631 526	4 906 838	<59 539>	57 478 825	97 434 659	102 936 539

III-3 Immobilisations financières (en DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2017 à 50.713.496 DT contre 49.050.519 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Participations dans les filiales (*)	49 762 206	44 447 328	48 074 246
Prêts au personnel	557 470	527 344	455 253
Cautionnements	393 820	366 120	521 020
Total	50 713 496	45 340 792	49 050 519

(*) Les participations dans les filiales se détaillent comme suit :

<i>Coût de la participation dans</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>Pourcentage de détention</u>
SAH Algérie	5 402 606	5 402 606	70%
SAH Libye	3 051 647	3 051 647	60%
SAH Maroc	925 075	925 075	100%
AZUR Papier SA	34 550 000	34 550 000	99,99%
SAH Côte d'Ivoire	4 632 888	2 944 928	100%
AZUR Détergent SARL	1 199 990	1 199 990	100%
Total	49 762 206	48 074 246	

III-4 Stocks (en DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 86.139.795 DT contre 76.326.002 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Stocks de matières premières	53 191 717	45 662 219	48 104 089
Stocks en transit	15 521 488	8 654 781	12 116 810
Stocks de pièces de rechanges	4 465 100	4 208 261	4 167 312
Stocks produits finis	16 323 191	13 877 200	14 272 467
Stocks produits semi finis	236 863	564 613	516 940
Total	89 738 359	72 967 074	79 177 618
<i>Provision matières premières</i>	<3 125 505>	<2 944 217>	<2 489 001>
<i>Provision produits finis</i>	<256 467>	<602 763>	<241 115>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<216 592>	<312 213>	<121 500>
Total des stocks nets des provisions	86 139 795	69 107 881	76 326 002

III-5 Clients et comptes rattachés (en DT)

Le solde des comptes clients et comptes rattachés net des provisions s'élève au 30 juin 2017 à 69.406.602 DT contre 62.081.792 DT au 31 décembre 2016 et se détaille comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Clients locaux	33 407 786	29 649 519	34 542 116
Clients étrangers	28 864 236	25 601 739	22 130 173
Clients effet à recevoir	6 405 314	5 489 840	5 386 211
Clients douteux ou litigieux	3 818 980	3 777 609	3 755 592
Effets à l'encaissement	729 266	58 950	23 292
Total créances brutes	73 225 582	64 577 657	65 837 384
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<i><3 818 980></i>	<i><3 777 609></i>	<i><3 755 592></i>
Total créances nettes	69 406 602	60 800 048	62 081 792

III-6 Autres actifs courants (en DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 24.425.848 DT contre 13.814.911 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Fournisseurs avances et acomptes	89 162	82 030	89 162
Fournisseurs ristournes à obtenir	356 406	512 279	511 342
Créances fiscales	9 973 281	9 832 996	9 161 307
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	3 085 849	2 804 545	2 879 399
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur papier SA)	325 726	288 970	325 726
Sociétés du Groupe (AZUR Détergent SARL)	6 903 733	-	800 000
Charges constatées d'avance	3 968 242	2 940 846	574 927
Débiteurs divers	102 986	119 797	110 542
Total	25 042 212	16 818 290	14 689 232
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	<i><616 364></i>	<i><874 321></i>	<i><874 321></i>
Total des autres actifs nets des provisions	24 425 848	15 943 969	13 814 911

III-7 Placements et autres actifs financiers (en DT)

Les placements s'élèvent au 30 juin 2017 à 4.216 DT et sont restés au même niveau par rapport au 31 décembre 2016. Les placements liquides correspondent à des investissements dans des placements obligataires BNA et UIB. Ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et sont évalués à la date de clôture à leurs valeurs de marché. Les plus-values ou moins-values sont constatées en résultat.

III-8 Liquidités et équivalents de liquidités (en DT)

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent au 30 juin 2017 à 10.765.120 DT contre 14.920.063 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Banques	10 680 316	6 358 253	14 855 560
Caisses	84 804	107 518	64 503

Total	10 765 120	6 465 771	14 920 063
--------------	-------------------	------------------	-------------------

III-9 Capitaux propres (en DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 30 juin 2017 à 166.124.952 DT contre 153.056.106DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social	49 779 186	43 879 431	43 879 431
Réserves légales	4 701 368	4 387 943	4 387 943
Subvention d'investissement	1 582 996	2 026 737	1 793 656
Prime d'émission	28 988 711	28 988 711	28 988 711
Résultats reportés	49 793 184	45 446 104	45 446 104
Réserve spéciale de réinvestissement	18 000 000		
Total des capitaux propres avant résultat	152 845 445	124 728 926	124 495 845
Résultat de l'exercice	13 279 507	13 481 574	10 560 261
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissement	-	-	18 000 000
Total	166 124 952	138 210 500	153 056 106

Tableau de variation des capitaux propres
Arrêté au 30 juin 2017

	Capital social	Réserves légales	Réserve spéciale*	Prime d'émission	Subvention d'inv	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Situation nette au 31/12/2016	43 879 431	4 387 943	-	28 988 711	1 793 656	45 446 104	28 560 261	153 056106
Augmentation de capital du 16/01/2017	3 134 245	-	-	-	-	<3 134 245>	-	-
Affectation du résultat 2016	-	313 425	18 000 000	-	-	10 246 835	<28 560 261>	-
Augmentation de capital du 25/05/2017	2 765 510	-	-	-	-	<2 765 510>	-	-
QP subvention d'investissement inscrite en résultat	-	-	-	-	<210660>	-	-	<210 660>
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	13 279 507	13 279 507
Situation nette au 30/06/2017	49 779 186	4 701 368	18 000 000	28 988 711	1 582 996	49 793 184	13 279 507	166 124 952

() Les bénéfices réinvestis, en application des dispositions du code d'incitations aux investissements, sont inscrits dans un « compte de réserve spéciale d'investissement »*

III-10 Emprunts (en DT)

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2017 à 35.962.049 DT contre 35.829.416 DT au 31 décembre 2016. Les soldes d'emprunts à long terme sont détaillés par banque comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Emprunts BIAT	2 395 880	3 770 664	3 090 102
Emprunts BNA	2 045 000	4 085 000	2 915 000
Emprunts UIB	12 458 333	9 916 667	14 166 667
Emprunts ATTIJARI Bank	12 864 502	9 991 008	8 749 314
Emprunts UBCI	6 198 334	7 300 000	6 908 333
Total	35 962 049	35 063 339	35 829 416

III-11 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2017 à 61.197.442DT contre 55.345.520 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Fournisseurs ordinaires	54 403 702	43 614 161	45 027 877
Fournisseurs effets à payer	6 793 740	10 074 256	10 317 643
TOTAL	61 197 442	53 688 417	55 345 520

III-12 Autres passifs courants (en DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 9.976.836 DT contre 13.260.784DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Ristournes à accorder	1 039 003	930 189	1 956 806
Salaires à payer et autres dettes au personnel	3 483 752	4 163 352	4 768 915
Diverses dettes d'impôts à payer	1 671 099	934 698	1 932 247
Actionnaires, dividendes et jetons à payer	59 929	25 395	39 929
Organismes sociaux	571 369	542 435	742 955
Charges à payer	2 852 099	1 737 766	3 538 679
Autres créditeurs	299 585	255 784	281 253
Total	9 976 836	8 589 619	13 260 784

III-13 Autres passifs financiers courants (en DT)

Les autres passifs financiers à court terme s'élèvent au 30 juin 2017 à 65.428.266 DT contre 52.896.114DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Echéances à moins d'un an	10 336 291	8 709 422	10 086 622
Crédit de financement de stock	34 000 000	22 500 000	35 000 000
Crédit de financement en devise	20 792 409	16 125 352	7 358 575
Intérêts courus	299 566	200 990	450 917
Total	65 428 266	47 535 764	52 896 114

III-14 Concours bancaires (en DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2017 à 4.078.880 DT contre 1.013.646 DT au 31 décembre 2016 et correspondent aux découverts bancaires.

IV Notes sur l'état de résultat

IV-1 Les produits d'exploitation (en DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2017 à 130.242.900 DT contre 128.137.229DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Chiffre d'affaires local	98 455 443	88 816 440	185 984 234
Chiffre d'affaires export	32 622 869	39 748 284	75 977 558
RRR accordés	<1 817 416>	<1 143 703>	<2 781 402>
Autres produits d'exploitation	982 004	716 208	1 495 368
Total	130 242 900	128 137 229	260 675 758

IV2 Achats consommés de matières et d'emballages (en DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballage s'élèvent au 30 juin 2017 à 83.732.169 DT contre 86.806.648 DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Achats de matières premières locales	11 782 772	15 058 316	37 020 830
Achats de matières premières étrangères	65 657 859	69 078 330	124 023 738
Achats d'emballages locaux	4 765 162	5 167 011	10 808 313
Achats d'emballages étrangers	7 156 272	7 165 242	12 740 693
Variation de stocks de matières premières	<5 087 628>	<9 347 362>	<11 789 232>
RRR obtenus	<542 268>	<314 889>	<747 561>
Total	83 732 169	86 806 648	172 056 781

IV-3 Charges de personnel (en DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 30 juin 2017 à 11.819.425 DT contre 11.189.227DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Salaires et appointements	10 451 648	10 174 082	21 075 002
Charges patronales	1 015 197	821 898	1 794 509
Charges fiscales	108 017	78 842	188 468
Charges de congés à payer	244 563	114 405	<74 572>
Total	11 819 425	11 189 227	22 983 407

IV-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (en DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 4.851.832 DT contre 6.048.341DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Dotations aux amortissements	4 906 838	4 261 087	8 885 493
Reprise de prov. pour risques et charges	<607 385>	203 735	1 031 463
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	746 948	1 292 052	284 475
Dotations aux prov. pour dép. client douteux	63 388	221 418	199 401
Reprise de prov. pour dép des autres actifs courants	<257 957>	-	-
Dotation aux résorptions des charges à répartir	-	70 049	140 097
Total	4 851 832	6 048 341	10 540 929

IV-5 Les autres charges d'exploitation (en DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 30 juin 2017 à 13.688.473 DT contre 12.072.276DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Frais de publicité	4 680 932	4 568 480	9 054 567
Electricité	1 850 212	1 871 815	3 568 052
Pièces de rechange	1 839 176	1 026 373	2 123 659
Transport sur ventes	1 524 750	1 055 081	2 812 926
Entretien et réparation	923 925	780 296	1 593 511
Carburant et lubrifiant	777 181	712 970	1 393 489
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	300 862	663 278	1 050 844
Primes d'assurances	388 298	370 210	744 906
Etat, impôts et taxes	399 065	367 909	736 576
Location	304 994	82 778	265 486
Frais de déplacements et missions	309 433	259 820	517 604
Services bancaires et assimilés	95 887	110 051	372 968
Frais postaux et de communication	64 230	97 441	258 160
Autres charges d'exploitation	229 528	105 774	335 965
Total	13 688 473	12 072 276	24 828 713

IV-6 Charges financières nettes (en DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2017 à 4.252.279 DT contre 2.116.144DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Intérêts	2 333 605	1 820 963	4 112 793
Pertes de changes	6 397 268	4 396 129	5 026 047
Gains de change	<4 328 104>	<4 071 913>	<4 794 716>
Intérêts sur prêts Azur Papier SA	-	-	<34 676>
Intérêts sur prêts AZUR Détergent SARL	<103 733>	-	<9 119>
Autres charges et produits financiers	<46 757>	<29 035>	<77 201>
Total	4 252 279	2 116 144	4 223 128

IV-7 Autres gains ordinaires (en DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 30 juin 2017 à 233.348 DT contre 343.735DT au 30 juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Quote-part de subvention d'investissements inscrite en résultat	210 660	229 426	462 507
Produits sur cession d'immobilisations	22 688	114 309	207 504
Autres	-	-	1 652
Total	233 348	343 735	671 663

V Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 13.906.417 DT au 31 décembre 2016 à 6.686.240 DT au 30 juin 2017 enregistrant ainsi une variation négative de 7.220.177 DT provenant des flux d'exploitation de 6.102.816DT et des flux d'investissement de 13.782.145 DT compensés par des flux de financement positifs de 12.664.784 DT.

V-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré un flux négatif de 6.102.816DT provenant essentiellement de l'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 24.006.253 DT compensé par un résultat bénéficiaire, avant amortissements et provisions et hors quote-part des subventions et des plus ou moins-value de cession, de 17.903.437 DT.

V-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 13.782.145DT affectés essentiellement à des flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles de 12.139.168 DT (essentiellement du matériel industriel, des immobilisations en cours et des avances sur immobilisations) et des flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 1.662.977 DT suite à l'augmentation du capital de la filiale SAH Côte d'Ivoire.

V-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un encaissement net de 12.664.784 DT provenant des crédits de gestion de stock de 12.433.833 DT d'un flux net d'encaissement et de remboursement d'emprunt de 230.951 DT.

VI Note sur les Parties Liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger —Importateur exclusif des produits "Lilas" en Algérie
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger —Importateur exclusif des produits "Lilas" au Maroc
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'Ivoire	Filiale à l'étranger, non entrée en exploitation
AZUR Papier SA	Filiale en Tunisie
AZUR Détergent SARL	Filiale en Tunisie, non entrée en exploitation
MEZNI Jalila	Actionnaire-PDG
JAIEZ Mounir	Actionnaire-administrateur- DGA
Société Tacharoukiet EL MAWADA,	Sociétés appartenant au partenaire Libyen,
Société Tacharoukiet El OFOK et	actionnaire de SAH Libye
Société Gharb EL.MOUTAWASSET	

V- 2 Transactions avec les parties liées

a- Transactions avec les partenaires libyens

- Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec les partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Gharb EL MOUTAWASSET s'élève respectivement à 21.843 KDT et 166 KDT ;
- Les soldes clients des partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Tacharoukiet EL MAWADA s'élèvent respectivement à 13.669KDT et 670 KDT, contre un solde nul pour Gharb EL MOUTAWASSET.

b- SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours du premier semestre 2017 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236 KDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

c- SAHD Algérie « SAHD »

- Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec SAHD s'élève à 1.768 KDT ;
- Au 30 juin 2017, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 3.201 KDT.

d- SAH Maroc

- Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Maroc s'élève à 108 KDT ;
- Au 30 juin 2017, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.045 KDT.

e- SAH Libye

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours du premier semestre de l'année 2017 entre SAH SA et SAH Libye;
- SAH Tunisie détient une créance envers SAH Libye (dividendes) qui s'élève au 30 juin 2017 à 3.085.849 DT.

f- Société AZUR Papier SA

- Une avance de 5.500 KDT a été accordée par la société SAH SA à la société AZUR Papier SA pour l'acquisition par SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le conseil d'administration de la société AZUR papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600 KDT HT en date du 17 mars 2011. A la date du 30 juin 2017, le transfert de propriété n'a pas encore été effectué.
- Le solde client AZUR Papier SA s'élève au 30 juin 2017 à 191 KDT ;
- Les achats de matières premières de SAH SA auprès de AZUR Papier SA s'élèvent au 30 juin 2017 à 16.738 KDT TTC ;
- Le solde fournisseur AZUR Papier SA au 30 juin 2017 est de 4.278 KDT ;
- Le solde du compte courant associé AZUR Papier SA présente au 30 juin 2017 un solde débiteur de 326 KDT.

g- Société AZUR Détergent SARL

- Une avance de 6.800 KDT, dont 800 KDT en 2016, a été accordée par la société SAH SA à la société AZUR Détergent SARL. Cette avance a été inscrite en compte courant associé et a produit des intérêts au taux de 8% par an, totalisant 104 KDT au 30 juin 2017.

h- Mezni Jalila & Mounir Jaiez

- La charge de loyer relatif au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et M Mounir JAIEZ comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre du premier semestre de l'exercice 2017, s'élève à 59 KDT ;

i- Jetons de présence

L'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2017 a décidé l'octroi de jetons de présence à hauteur de :

- 15 KDT aux membres du conseil d'administration ;
- 5 KDT aux membres du comité d'audit.

VII Note sur les éventualités et les événements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VIII Note sur les engagements hors bilan

Engagements envers les établissements de crédit :

Les engagements hors bilan envers les établissements de crédit se présentent ainsi :

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2004	U.I.B	3 185 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2005	U.I.B	8 550 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaine de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.
2006	B.T.E.	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2008	U.I.B	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2008	B.T.L.	4 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2007	B.T.E.	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	B.N.A	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2011	B.I.A.T	6500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2012	BNA	3 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	- Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	BNA	2 700 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m ² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	- Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : *totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun *totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun - Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja . - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2014	U.B.C.I.	4100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2014	U.I.B	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab. - Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> *Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2015	ATTIJARI BANK	6100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2015	UBCI	2300 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	B.T.L.	1100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2015	ATTIJARI BANK	3600 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. - Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2016	UIB (Avenant)	4000 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2016	BH	4000000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.
2017	ATTIJARI BANK	6400000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2017	UIB	7400000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque sur titre foncier N°11827 Béja sis à mjez Bab. - Hypothèque sur les lots N°56-57-58-59-60 et 61 sis à la zone industrielle Zriba 4 titre foncier N°21422/7248 Zaghouan d'une surface de 45254 m ² , auprès de l'AFI. - Hypothèque sur lot N°25 bis sis à la zone industrielle Zriba d'une superficie de 14998 m ² titre foncier N°21422/748 auprès de l'AFI.

Autres engagements hors bilan

- En décembre 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 451mDZD (8mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- En mars 2017, la société SAH SA a accordé une garantie autonome à la BSIC Côte d'Ivoire pour débloquer la somme de 1.950.000.000Franc CFA (7.200KDT) sollicitée par SAH CI.
- En mai 2017, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la NATIXIS Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 190mDZD (4mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 30 juin 2017 à 1.202KDT.

Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2017

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société d'Articles Hygiéniques « S.A.H », comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres totalisant 166.124.952 dinars tunisiens, y compris le bénéfice de la période s'élevant à 13.279.507 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Société d'Articles Hygiéniques SA arrêtée au 30 juin 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 05 septembre 2017

Les commissaires aux comptes

Hayet LABIDI

Ahmed BELAIFA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES (SAH)

Siège social : 5, Rue 8610 Z.I. Charguia I – 2035- Tunis Carthage-

La société d'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2017 accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mme Hayet LABIDI et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<i>Notes</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				
<i>Actifs Immobilisés</i>				
<i>Ecart d'acquisition</i>		7 840 394	7 840 394	7 840 394
<i>Moins : amortissements</i>		<1 372 069>	<980 049>	<1 176 059>
		6 468 325	6 860 345	6 664 335
 <i>Immobilisations incorporelles</i>		 2 575 968	 2 225 019	 2 300 625
<i>Moins : amortissements</i>		<1 905 739>	<1 526 911>	<1 692 795>
	IV.1	670 229	698 108	607 830
 <i>Immobilisations corporelles</i>		 268 413 178	 225 142 015	 246 310 135
<i>Moins : amortissements</i>		<85 539 996>	<69 265 846>	<77 238 202>
	IV.2	182 873 182	155 876 169	169 071 933
 <i>Immobilisations financières</i>	IV.3	 1 436 767	 1 174 145	 1 293 782
<i>Total des actifs immobilisés</i>		191 448 503	164 608 767	177 637 880
 <i>Autres actifs non courants</i>	IV.4	 1 299 954	 655 896	 899 090
<u>Total des actifs non courants</u>		192 748 457	165 264 663	178 536 970
<u>ACTIFS COURANTS</u>				
 <i>Stocks</i>		 128 521 652	 99 865 704	 107 458 562
<i>Moins : provisions</i>		<4 877 599>	<5 119 639>	<4 554 369>
	IV.5	123 644 053	94 746 065	102 904 193
 <i>Clients et comptes rattachés</i>		 100 831 445	 86 327 712	 86 153 560
<i>Moins : provisions</i>		<4 470 032>	<4 091 253>	<4 823 752>
	IV.6	96 361 413	82 236 459	81 329 808
 <i>Autres actifs courants</i>		 19 862 595	 20 014 052	 15 239 093
<i>Moins : provisions</i>		< 379 537>	<637 495>	<637 494>
	IV.7	19 483 058	19 376 557	14 601 599
 <i>Placement et autres actifs financiers</i>	IV.8	 4 216	 4 216	 4 216
 <i>Liquidités et équivalents de liquidités</i>	IV.9	 24 431 697	 25 433 888	 31 922 381
<u>Total des actifs courants</u>		263 924 437	221 797 185	230 762 197
<u>Total des actifs</u>		456 672 894	387 061 848	409 299 167

Bilan consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capitaux propres				
Capital social		49 779 186	43 879 431	43 879 431
Réserves légales		4 701 368	4 387 943	4 387 943
Résultats reportés		59 256 960	50 414 424	50 278 344
Subvention d'investissement		1 582 996	2 026 737	1 793 656
Prime d'émission		28 988 711	28 988 711	28 988 711
Ecart de conversion		4 806 083	1 865 724	1 994 368
Réserve de réinvestissement		18 000 000	-	-
Résultat consolidé (part du Groupe)		17 692 886	16 086 337	33 248 488
Total des capitaux propres (part du Groupe)	IV.10	184 808 190	147 649 307	164 570 941
Part des minoritaires	IV.10	17 514 375	12 132 645	14 306 158
Passifs				
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>				
Emprunts	IV.11	61 806 493	65 260 297	58 698 493
Autres passifs non courants	IV.12	1 821 880	1 545 613	2 587 123
Total des passifs non courants		63 628 373	66 805 910	61 285 616
<u>PASSIFS COURANTS</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	IV.13	67 197 212	50 483 449	55 150 386
Autres passifs courants	IV.14	15 038 923	17 826 990	21 039 507
Autres passifs financiers courants	IV.15	99 216 253	82 485 270	88 734 752
Concours bancaires	IV.16	9 269 568	9 678 277	4 211 807
Total des passifs courants		190 721 956	160 473 986	169 136 452
<u>Total des passifs</u>		254 350 329	227 279 896	230 422 068
<u>Total des capitaux propres et des passifs</u>		456 672 894	387 061 848	409 299 167

Etat de résultat consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Produits d'exploitation				
Revenus		177 085 689	162 441 670	339 171 987
Autres produits d'exploitation		1 277 383	1 165 641	2 089 337
<u>Total des produits d'exploitation</u>	V.1	178 363 072	163 607 311	341 261 324
Charges d'exploitation				
Variation des stocks		13 190 194	24 138 930	17 971 917
Achats consommés	V.2	<117 706 318>	<119 365 180>	<221 958 498>
Charges de personnel	V.3	<17 072 462>	<15 056 900>	<31 414 240>
Dotations aux amortissements et aux provisions	V.4	<7 576 290>	<10 521 487>	<19 170 869>
Autres charges d'exploitation	V.5	<21 920 277>	<22 764 293>	<41 119 980>
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<151 085 153>	<143 568 930>	<295 691 670>
Résultat d'exploitation		27 277 919	20 038 381	45 569 654
Charges financières nettes	V.6	<7 737 674>	<3 363 822>	<9 079 312>
Produits des placements		-	4 179	4 179
Autres gains ordinaires	V.7	812 842	513316	1 956 579
Autres pertes ordinaires	V.8	< 34 657>	<722>	<112 524>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		20 318 430	17 191 332	38 338 576
Impôt sur les sociétés		< 683 955>	<645 342>	<1 404 754>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		19 634 475	16 545 990	36 933 822
Elément extraordinaire (Contribution Conjoncturelle)		-	-	<1 297 481>
<u>Résultat de la période</u>		19 634 475	16 545 990	35 636 341
<u>Résultat consolidé part du Groupe</u>		17 692 886	16 086 337	33 248 488
<u>Part des minoritaires</u>		1 941 589	459 653	2 387 853

Etat de flux de trésorerie consolidé
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net	19 634 475	16 545 990	35 636 341
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	7 836 304	10 363 063	20 455 695
Plus ou moins-value de cession	< 17 242>	<114 309>	<207 504>
Quote part des subventions inscrite en résultat	< 327 277>	<369 737>	<725 262>
Variation des :			
Stocks	<21 063 090>	<16 211 323>	<23 804 181>
Créances clients	<14 677 885>	<16 185 516>	<16 011 364>
Autres actifs	<4 623 502>	<6 459 560>	<2 684 601>
Fournisseurs et autres dettes	13 737 725	3 800 529	7 973 432
Autres passifs	<6 000 584>	3 897 490	7 110 008
Placements (*)	-	3 000 000	3 000 000
<u>Flux de trésorerie affectés à / provenant de l'exploitation</u>	<5 501 076>	<1 733 373>	30 742 564
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	<24 131 582>	<6 591 054>	<27 711 548>
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	20 000	135 171	228 366
Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières	< 142 985>	<164 170>	<283 807>
Décaissement pour l'acquisition d'immobilisations financières	< 520 570>	-	<422 035>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<24 775 137>	<6 620 053>	<28 189 024>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes et autres distributions	-	<12 505 638>	<12 543 839>
Encaissement / Décaissement d'emprunts et crédit de gestion	13 589 501	18 632 335	18 320 013
Encaissement subvention d'investissement	-	-	1 000 000
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	13 589 501	6 126 697	6 776 174
Variation de trésorerie	<16 686 712>	<2 226 729>	9 329 714
Ecart de conversion	4 138 267	1 931 710	2 330 230
Trésorerie au début de l'exercice	27 710 574	16 050 630	16 050 630
Trésorerie à la clôture de l'exercice	15 162 129	15 755 611	27 710 574

Notes aux états financiers consolidés

Les notes ci-après font partie intégrante des états financiers consolidés du Groupe de Société d'Articles Hygiéniques arrêtés au 30juin 2017, couvrant la période allant du 01 janvier 2017 au 30Juin 2017, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie incluant les comptes de la société SAH Tunisie SA et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire et AZUR Détergent SARL.

Ces états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers individuels des sociétés du Groupe arrêtés au 30juin 2017.

I. Groupe SAH

- Présentation

Le Groupe Société d'Articles Hygiéniques est composé de la société SAH Tunisie SA, société mère, et de ses filiales SAH Algérie, SAH Algérie Distribution, SAH Libye, SAH Maroc, AZUR Papier SA, SAH Côte d'Ivoire et AZUR Détergent SARL.

- Périmètre de consolidation et pourcentage de contrôle

Les participations du Groupe se présentent comme suit :

- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Maroc, soit 500.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **70%** des actions de sa filiale SAH Algérie, soit 394.788 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **60%** des actions de sa filiale SAH Libye, soit 25.200 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH Algérie détient **51%** des actions de sa filiale SAH Algérie Distribution, soit 20.391 actions. Etant donné que SAH Algérie est une filiale (contrôlée exclusivement), le contrôle exclusif est présumé pour la société SAH Algérie Distribution.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale AZUR Papier SA, soit 2.649.988 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale AZUR Détergent SARL soit 119.999 parts sociales. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.
- La société SAH SA détient **100%** des actions de sa filiale SAH Côte d'Ivoire soit 120.000 actions. Cette filiale est donc contrôlée exclusivement par la société SAH SA.

- Méthodes de consolidation

Etant donné que toutes les sociétés faisant partie du périmètre de consolidation sont contrôlées exclusivement par SAH SA, la méthode de consolidation retenue pour les six filiales est celle de l'intégration globale. Cette méthode consiste à :

- Homogénéiser les méthodes de comptabilisation et les règles de présentation.
- Combiner ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

- Éliminer les transactions intra-groupes et les profits latents en résultant. Les pertes latentes résultant des transactions intra-groupe sont à éliminer à moins que le coût ne puisse être recouvré.
- Éliminer la valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale.
- Identifier les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice et les soustraire du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Identifier les intérêts minoritaires dans les capitaux propres des filiales consolidées et les présenter dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

II. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers consolidés arrêtés au 30 juin 2017 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers consolidés, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

III. Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables Tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

III.1 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages	10%
- Matériels de transport	20%
- Mobiliers et matériels de bureau	10%
- Agencements, aménagements et installations	10%
- Machines de production	6,66%

III.2 Les emprunts

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.3 La valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition et comptabilisés selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

III.4 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par les différentes sociétés et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

IV. Notes sur le Bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (en DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2017 à 670.229 DT contre 607.830 DT 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Conception, marques et brevets	423 667	405 060	423 667
Logiciels	2 152 301	1 819 959	1 876 958
TOTAL	2 575 968	2 225 019	2 300 625
<i>Amortissements</i>	<1 905 739>	<1 526 911>	<1 692 795>
Immobilisations incorporelles nettes	670 229	698 108	607 830

IV.2 Immobilisations corporelles (en DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 30 juin 2017 à 182.873.182 DT contre 169.071.933 au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Terrain	8 803 387	8 390 401	8 587 712
Construction	50 903 907	44 091 156	44 954 042
Agencement, aménagement et installation divers	22 305 562	16 276 155	20 255 628
Equipements de bureaux	786 872	715 425	745 792
Equipements de laboratoire	244 095	166 368	166 368
Installations techniques	17 376 977	13 897 796	16 095 147
Matériel de collecte	51 521	51 521	51 521
Matériel de transport	14 307 725	12 846 003	13 785 437
Matériel de transport leasing	-	69 100	-
Matériel informatique	2 346 942	1 809 876	2 049 663
Matériels et outillages industriels	134 204 623	116 110 916	117 742 243
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	8 822 248	7 628 709	9 295 557
Immobilisations corporelles en cours	8 259 319	3 088 589	12 581 025
TOTAL	268 413 178	225 142 015	246 310 135
<i>Amortissements</i>	<85 539 996>	<69 265 846>	<77 238 202>
Immobilisations corporelles nettes	182 873 182	155 876 169	169 071 933

IV.3 Immobilisations financières (en DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 30 juin 2017 à 1.436.767 DT contre 1.293.782 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Prêts au personnel	648 988	617 212	523 771
Cautionnements	787 779	556 933	770 011
Total des immobilisations financières	1 436 767	1 174 145	1 293 782

IV.4 Autres actifs non courants (en DT)

Les autres actifs non courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 1.299.954 DT contre 899.090 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Charge à répartir	-	70 048	-
Frais préliminaires	1 299 954	585 848	899 090
Total des autres actifs non courants	1 299 954	655 896	899 090

IV.5 Stocks (en DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 123.644.053 DT contre 102.904.193 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Stocks de matières premières	98 549 890	72 983 572	80 744 802
Stocks de pièces de rechanges	7 174 699	6 108 681	6 156 999
Stocks produits finis	22 797 063	20 773 451	20 556 761
Total	128 521 652	99 865 704	107 458 562
<i>Provision matières premières</i>	<3 125 505>	<2 944 217>	<2 489 001>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<216 593>	<312 214>	<121 500>
<i>Provision produits finis</i>	<1 535 501>	<1 863 208>	<1 943 868>
Total des stocks nets des provisions	123 644 053	94 746 065	102 904 193

IV.6 Clients et comptes rattachés (en DT)

Les clients et comptes rattachés nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 96.361.413 DT contre 81.329.808 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Clients	88 595 663	76 455 621	73 182 590
Client douteux ou litigieux	3 818 980	3 777 609	3 755 592
Clients effets à recevoir	7 358 728	5 472 330	9 015 385
Effets à l'encaissement	729 266	58 950	23 292
Effets à l'escompte	328 808	563 202	176 701
Total créances brutes	100 831 445	86 327 712	86 153 560
<i>Provision pour dépréciation clients</i>	<4 470 032>	<4 091 253>	<4 823 752>
Total créances nettes	96 361 413	82 236 459	81 329 808

IV.7 Autres actifs courants (en DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 30 juin 2017 à 19.483.058 DT contre 14.601.599 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	1 554 732	962 384	1 481 441
Fournisseurs ristourne à obtenir	356 406	512 279	511 342
Etat, impôts et taxes	12 386 072	11 399 398	10 667 620
Charges constatée d'avance	4 361 804	3 669 695	1 125 923
Débiteurs divers	1 081 885	3 461 546	1 337 341
Subvention à recevoir	8 750	8 750	8 750
Créances liées au personnel	112 946	-	106 676
TOTAL	19 862 595	20 014 052	15 239 093
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	< 379 537 >	< 637 495 >	< 637 494 >
Total des autres actifs nets des provisions	19 483 058	19 376 557	14 601 599

IV.8 Placements et autres actifs financiers (en DT)

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent au 30 juin 2017 à 4.216 et sont restés au même niveau par rapports au 31 décembre 2016, ils se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Placements SAH Tunisie	4216	4 216	4 216
Total	4216	4 216	4 216

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités (en DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 30 juin 2017 à 24.431.697 DT contre 31.922.381 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Liq&Eq de liquidités SAH Tunisie SA	10 765 120	6 465 771	14 920 063
Liq&Eq de liquidités SAHD Algérie	442 838	78 620	297 065
Liq&Eq de liquidités SAH Maroc	119 419	20 511	531 707
Liq&Eq de liquidités SAH Libye	8 820 774	9 698 741	9 085 015
Liq&Eq de liquidités AZUR Papier SA	1 129 341	3 396 623	2 725 304
Liq&Eq de liquidités SAH Algérie	3 101 412	5 031 622	2 167 752
Liq&Eq de liquidités AZUR Détergent SARL	491	-	-
Liq&Eq de liquidités Cote d'Ivoire	52 302	742 000	2 195 475
TOTAL	24 431 697	25 433 888	31 922 381

IV.10 Capitaux propres (en DT)

Les capitaux propres consolidés (part du Groupe) après résultat de l'exercice s'élèvent au 30 juin 2017 à 184.808.190 DT contre 164.570.941 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<u>SAH TUNISIE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social	49 779 186	43 879 431	43 879 431
Réserves légales	4 701 368	4 387 943	4 387 943
Subvention d'investissement	1 582 996	2 026 737	1 793 657
Prime d'émission	28 988 711	28 988 711	28 988 711
Résultats reportés	45 241 782	41 418 600	41 418 600
Réserve spéciale de réinvestissement	18 000 000	-	-
Résultat de l'exercice	12 469 098	13 696 202	28 004 859
Total	160 763 141	134 397 624	148 473 201

<u>SAH ALGERIE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	3 312 285	3 312 285	3 312 285
Réserves de consolidation	2 325 321	2 325 321	2 325 321
Réserves légales et résultats reportés	7 618 060	4 743 335	4 743 335
Résultat de l'exercice	987 384	535 579	2 874 726
Ecart de conversion	3 724 074	1 043 331	1 967 676
Total	17 967 124	11 959 851	15 223 343
Part du Groupe SAH	10 955 737	6 750 766	9 025 314
Intérêts des minoritaires	7 011 387	5 209 085	6 198 029

<u>SAHD ALGERIE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	363 061	363 061	363 061
Réserves de consolidation	< 25 977 >	< 25 977 >	< 25 977 >
Réserves légales et résultats reportés	367 166	616 476	578 276
Résultat de l'exercice	21 572	< 286 073 >	< 211 109 >
Ecart de conversion	157 847	9 224	73 142
Total	883 669	676 711	777 393
Part du Groupe SAH	169 148	95 266	131 209
Intérêts des minoritaires	714 521	581 445	646 184

<u>SAH MAROC</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Réserves de consolidation	1 183	1 183	1 183
Résultat de l'exercice	< 495 798 >	< 147 377 >	< 1 288 146 >
Résultats reportés	< 3 647 887 >	< 2 388 161 >	< 2 359 742 >
Ecart de conversion	< 130 241 >	96 881	< 230 728 >
Total	< 4 272 743 >	< 2 437 474 >	< 3 877 433 >

<u>SAH LIBYE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	1 980 405	1 980 405	1 980 405
Réserves de consolidation	< 81 039 >	< 81 039 >	< 81 039 >
Réserves légales et résultats reportés	12 442 621	8 289 849	8 289 849
Résultat de l'exercice	4 078 670	1 207 264	4 152 772
Ecart de conversion	2 998 335	1 373 913	1 260 738
Total	21 418 992	12 770 392	15 602 725
Part du Groupe SAH	11 630 737	6 428 469	8 140 976
Intérêts des minoritaires	9 788 255	6 341 923	7 461 749

<u>AZUR PAPIER</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Capital social (Intérêts des minoritaires)	177	177	177
Réserves de consolidation	< 209 783>	< 209 783>	<209 783>
Prime d'émission	88 086	88 086	88 086
Subvention d'investissement	2 657 566	2 896 626	2 774 182
Réserves légales et résultats reportés	< 21 413>	<2 124 651>	<2 124 651>
Résultat de l'exercice	2 573 552	1 540 393	2 103 238
Total	5 088 185	2 190 848	2 631 249
Part du Groupe SAH	5 087 973	2 190 656	2 631 053
Intérêts des minoritaires	212	192	196

<u>SAH COTE D'IVOIRE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Ecart de conversion	474 196	224 000	46 621
Total	474 196	224 000	46 621

IV.11 Emprunts (en DT)

Les emprunts s'élèvent au 30 juin 2017 à 61.806.493 DT contre 58.698.493 DT au 31 décembre 2016. Ils se détaillent comme suit:

<u>LIBELLE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Emprunts SAH Tunisie SA	35 962 049	35 063 339	35 829 416
Emprunts AZUR Papier SA	17 874 862	25 344 155	17 874 862
Emprunts SAH Algérie	4 584 726	4 852 803	4 994 215
Emprunts SAH Côte d'ivoire	3 384 856	-	-
Total des emprunts	61 806 493	65 260 297	58 698 493

IV.12 Autres passifs non courants (en DT)

Les autres passifs non courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 1.821.880 DT contre 2.587.123 DT au 31 décembre 2016. Ils correspondent aux provisions pour risques et charges constatées par les différentes filiales.

IV.13 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 30 juin 2017 à 67.197.212 DT contre 55.150.386 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<u>LIBELLE</u>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Fournisseurs SAH Tunisie SA	52 291 670	34 983 571	43 425 822
Fournisseurs SAHD Algérie	< 848 838>	< 7 796>	47 452
Fournisseurs SAH Maroc	591 443	< 9 054>	68 957
Fournisseurs SAH Libye	7 281 293	3 191 448	741 748
Fournisseurs AZUR Papier SA	2 893 481	4 857 721	2 499 585
Fournisseurs SAH Algérie	7 532 528	7 467 559	7 260 182
Fournisseurs SAH CI	<2 555 457>	-	1 106 640
Fournisseurs AZUR Détergent SARL	11 092	-	-
TOTAL	67 197 212	50 483 449	55 150 386

IV.14 Autres passifs courants (en DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 30 juin 2017 à 15.038.923 DT contre 21.039.507 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Charges à payer	4 182 530	3 497 243	5 511 754
Créditeurs divers	1 319 546	3 251 303	4 152 476
Dettes liées au personnel	4 130 334	7 726 029	5 966 227
Dividendes à payer	116 953	-	172 925
Etat, Impôts et Taxes	4 147 869	2 420 659	3 230 432
Ristournes à accorder	1 065 003	930 189	1 982 806
Charges constatée d'avance	76 688	1 567	22 887
TOTAL	15 038 923	17 826 990	21 039 507

IV.15 Autres passifs financiers courants (en DT)

Les autres passifs financiers à court terme s'élèvent au 30 juin 2017 à 99.216.253 DT contre 88.734.752 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Autres passifs financiers courants SAH Tunisie SA	65 428 266	47 535 764	52 896 114
Autres passifs financiers courants SAHD Algérie	603 904	788 800	-
Autres passifs financiers courants AZUR Papier SA	21 549 475	24 581 943	27 600 166
Autres passifs financiers courants SAH Algérie	11 634 608	9 578 763	8 238 472
TOTAL	99 216 253	82 485 270	88 734 752

IV.16 Concours bancaires (en DT)

Les concours bancaires s'élèvent au 30 juin 2017 à 9.269.568 DT contre 4.211.807 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
SAH Tunisie SA	4 078 880	1 171 900	1 013 646
SAHD Algérie	1 711	88 540	385
AZUR Papier SA	5 152 215	8 139 583	3 192 043
SAH Algérie	-	264 961	-
SAH Maroc	6 683	13 293	5 733
AZUR Détergent SARL	30 079	-	-
TOTAL	9 269 568	9 678 277	4 211 807

V. Notes sur l'état de résultat

V.1 Les produits d'exploitation (en DT)

Les produits d'exploitation totalisent 178.363.072 DT en juin 2017 contre 163.607.311 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Chiffre d'affaires	180 948 359	164 684 267	344 801 682
Autres produits d'exploitation	1 277 383	1 165 641	2 089 337
R.R.R accordés	<3 862 670>	<2 242 597>	<5 629 695>
TOTAL	178 363 072	163 607 311	341 261 324

V.2 Achats consommés (en DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballage totalisent 117.706.318 DT en juin 2017 contre 119.365.180 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Achats de matière première	106 203 038	107 062 584	197 590 218
Achat d'emballage	12 045 548	12 408 038	23 821 101
Achat marchandises vendues	-	209 447	1 294 740
R.R.R obtenus	< 542 268>	< 314 889>	<747 561>
TOTAL	117 706 318	119 365 180	221 958 498

V.3 Charges de personnel (en DT)

Les charges de personnel totalisent 17.072.462 DT en juin 2017 contre 15.056.900 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Salaires et appointements	15 121 247	13 553 978	28 456 800
charges de congés à payer	351 207	237 591	208 706
Autres charges du personnel	1 810	15 356	2 711
Charges sociales légales	1 598 198	1 249 975	2 746 023
TOTAL	17 072 462	15 056 900	31 414 240

V.4 Dotations aux amortissements et aux provisions (en DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions totalisent 7.576.290 DT en juin 2017 contre 10.521.487 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Dotation aux amortissements	7 992 283	7 099 300	15 257 464
Résorption des charges à répartir et frais préliminaires	119 707	820 047	967 645
Reprise/dotations aux prov. pour risques et charges	< 861 341>	517 380	1 087 539
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	1 599 784	1 732 501	1 225 015
Dotations aux provisions dép. clients douteux	63 388	352 259	635 923
Reprise sur provision	<1 337 531>		<2 717>
TOTAL	7 576 290	10 521 487	19 170 869

V.5 Autres charges d'exploitation (en DT)

Les autres charges d'exploitation totalisent 21.920.277 DT en juin 2017 contre 22.764.293 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Frais de publicité	5 109 620	7 956 065	9 903 370
PDR et variation de stock de consommables	2 637 979	1 575 468	4 025 824
Electricité	4 296 496	4 238 201	8 141 494
Carburant et maintenance véhicules	915 815	843 417	1 672 013
Entretien et réparation	1 440 269	1 224 466	2 672 045
Location	888 577	847 443	1 366 108
Primes d'assurance	566 680	528 145	1 063 154
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	392 622	982 528	1 783 353
Transport sur ventes	2 870 042	1 901 187	4 592 055
Frais de déplacements et missions	398 426	332 766	796 716
Frais postaux et de communication	163 940	168 877	401 486
Services bancaires et assimilés	256 463	328 192	835 014
Etat, impôts et taxes	613 595	589 545	1 381 631
Autres charges d'exploitation	1 369 753	1 247 993	2 485 717
TOTAL	21 920 277	22 764 293	41 119 980

V.6 Charges financières nettes (en DT)

Les charges financières nettes totalisent 7.737.674 DT en juin 2017 contre 3.363.822 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Intérêts	4 128 016	3 860 202	8 114 368
Pertes de changes	8 285 266	5 370 606	7 390 727
Gains de change	<3 848 540>	<4 693 580>	<4 986 371>
Autres pertes et produits financiers	<827 068>	<1 173 406>	<1 439 412>
TOTAL	7 737 674	3 363 822	9 079 312

V.7 Autres gains ordinaires (en DT)

Les autres gains ordinaires totalisent 812.842 DT en juin 2017 contre 513.316 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit:

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Quote-part de subvention d'investissement	327 276	369 875	725 263
Produits exceptionnels et autres gains	462 878	29 132	1 019 228
Produit sur cession d'immobilisations	22 688	114 309	212 088
TOTAL	812 842	513 316	1 956 579

V.8 Autres pertes ordinaires (en DT)

Les autres pertes ordinaires totalisent 34.657 DT en juin 2017 contre 722 DT en juin 2016 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>30.06.2016</u>	<u>31.12.2016</u>
Charges nettes sur cession d'immobilisation	7 732	-	92 524
Autres pertes ordinaires	26 925	722	20 000
TOTAL	34 657	722	112 524

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

Variation des stocks :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>Variation</u>
Stocks de matières premières	98 549 890	80 744 802	17 805 088
Stocks produits finis	22 797 063	20 556 761	2 240 302
Stocks de pièces de rechanges	7 174 699	6 156 999	1 017 700
Total	128 521 652	107 458 562	21 063 090

Variation des créances :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>Variation</u>
Clients	88 595 663	73 182 590	15 413 073
Client douteux ou litigieux	3 818 980	3 755 592	63 388
Clients effets à recevoir	7 358 728	9 015 385	<1 656 657>
Effets à l'encaissement	729 266	23 292	705 974
Effets à l'escompte	328 808	176 701	152 107
Total créances brutes	100 831 445	86 153 560	14 677 885

Variation des autres actifs :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs, avances et acomptes	1 554 732	1 481 441	73 291
Fournisseurs ristourne à obtenir	356 406	511 342	< 154 936>
Etat, impôts et taxes	12 386 072	10 667 620	1 718 452
Charges constatée d'avance	4 361 804	1 125 923	3 235 881
Débiteurs divers	1 081 885	1 337 341	< 255 456>
Créances liées aux personnels	112 946	106 676	6 270
TOTAL	19 853 845	15 230 343	4 623 502

Variations des fournisseurs :

<i>LIBELLE</i>	<u>30.06.2017</u>	<u>31.12.2016</u>	<u>Variation</u>
Fournisseurs SAH Tunisie SA	52 291 670	43 425 822	8 865 848
Fournisseurs SAHD Algérie	<848 838>	47 452	< 896 290>
Fournisseurs SAH Maroc	591 443	68 957	522 486
Fournisseurs SAH Libye	7 281 293	741 748	6 539 545
Fournisseurs AZUR Papier SA	2 893 481	2 499 585	393 896
Fournisseurs SAH Algérie	7 532 528	7 260 182	272 346
Fournisseurs SAH CI	<2 555 457>	1 106 640	<3 662 097>
Fournisseurs AZUR Détergent SARL	11 092	-	11 092
TOTAL	67 197 212	55 150 386	12 046 826

VII. Note sur les parties liées

a- Transactions avec le partenaire Libyen:

- Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé avec les partenaires libyens Tacharouki et El OFOK et Gharb EL MOUTAWASSET s'élève respectivement à 21.843 KDT et 166 KDT ;
- Les soldes clients des partenaires libyens Tacharouki et El OFOK et Tacharouki et EL MAWADA s'élèvent respectivement à 13.669 KDT et 670 KDT, contre un solde nul pour Gharb EL MOUTAWASSET.
- Au 30 juin 2017, le chiffre d'affaires réalisé par la société SAH Libye avec les partenaires libyens s'élève à 16.461 KDT.
- Le solde client chez SAH Libye du partenaire libyen s'élève au 30 juin 2017 à 10.054 KDT

b- MezniJalila & Mounir Jaiez :

- La charge de loyer relatif au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et M Mounir JAIEZ comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre du premier semestre de l'exercice 2017, s'élève à 59 KDT.

VIII. Note sur les engagements hors bilan

SAH Tunisie SA

Engagements de SAH TunisieSA envers les établissements de crédit

Les engagements hors bilan envers les établissements de crédit se présentent ainsi :

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1995	B.N.A	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
1995	U.I.B	175 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	U.I.B	20 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1996	B.N.A	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1996	B.N.A	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	B.N.A	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1997	U.I.B	50 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
1999	U.I.B	478 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1999	B.N.A	720 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	B.N.A	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
1999	U.I.B	970 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2000	B.N.A	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2000	B.N.A	500 000	- Hypothèque en 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I (siège social).
2001	B.N.A	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2001	B.N.A	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2004	B.N.A	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2004	U.I.B	3 185 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	2 725 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) pour 2 550 000 DT ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2005	U.I.B	8 550 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2005	B.N.A	3150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab ; - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social) ; - Nantissement au premier rang sur chaine de production bébé d'une valeur de 1 970 000 EURO.
2006	B.T.E.	2000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...); - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2006	B.T.L.	3000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2008	U.I.B	2500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit ; - Hypothèque en rang utile sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja (site 5) ; - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab.
2008	B.T.L.	4000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2007	B.T.E.	1500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2009	B.N.A	3 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab
2010	B.T.E.	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) ; - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n°11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2010	B.N.A	6000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2011	B.I.A.T	6500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers n°11827 et n°11828 à Mjez El Bab
2011	ATTIJARI BANK	4500 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2012	BNA	3 000 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile du titre financier n°11827 à Mjez EL-Bab
2012	AZUR	5 930 000	- Caution solidaire avec AZUR au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2013	BNA	2 700 000	- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile... - Hypothèque en rang utile du titre financier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m ² revenant actuellement à AZUR .
2013	ATTIJARI	10 500 000	- Nantissement sur matériel de 1er rang et en pari passu avec la BIAT. - Nantissement sur fonds de commerce en rang disponible et en pari passu avec la BIAT. - Hypothèque immobilière de 1er rang et en pari passu avec la BIAT portant sur : *totalité des lots n°55-56-57-58-59-60 et 61 du lotissement zone industrielle Zriba, à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun *totalité du lot n°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun - Engagement d'hypothèque immobilière de 1er rang, sur la totalité des lots n°59-60-61-62-63-64 de la zone industrielle Béja Nord TF N°18801.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2013	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF n°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT *totalité du lot n°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire Du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF n°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et BIAT, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'BIAT du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 et 11828 Béja . - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB *totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la zone industrielle de Zriba 4 - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2013	B.T.L.	1000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2014	U.B.C.I.	4100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2014	U.I.B	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-bab. - Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> *Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan *Totalité du lot N°25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2015	ATTIJARI BANK	6100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2015	UBCI	2300 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile.....)
2015	UBCI	5000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N°11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2015	B.T.L.	1100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2015	ATTIJARI BANK	3600 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang disponible sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...) - Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba. - Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrains composés des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 de 45254 m² titre financier N°21422/7248 Zaghouan et parcelle N°25BIS de 14998 m² titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.

Date	Organisme	En DT	Garantie donnée
2015	UIB (Avenant)	4000 000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2016	BH	4000000	- Nantissement de rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 Béja.

Autres engagement hors bilan

- En décembre 2015, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la Société Générale Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 451mDZD (8mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- En mars 2017, la société SAH SA a accordé une garantie autonome à la BSIC Côte d'ivoire pour débloquer la somme de 1.950.000.000Franc CFA (7.200KDT) sollicitée par SAH CI.
- En mai 2017, la société SAH SA a accordé une lettre de confort à la NATIXIS Algérie afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 190mDZD (4mDT) sollicitée par SAH Algérie.
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 30 juin 2017 à 1.202KDT.

AZUR Papier SA

Date	Montant	Banque	Nature	Garantie donnée
23/03/2011	11 500 000	UIB	Crédit CMT	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
23/03/2011	15 000 000	BIAT	Crédit CMT	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
23/03/2011	11 000 000	ATTIJARI BANK	Crédit CMT	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
01/03/2011	4 500 000	BNA	Crédit CMT	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
15/05/2014	5 800 000	BNA	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
04/09/2014	3 600 000	ATTIJARI BANK	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
10/04/2013	7 200 000	BIAT	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
24/11/2014	6 100 000	UIB	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
24/11/2014	2 000 000	UIB	Crédit CMT	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
13/05/2015	2 400 000	ATTIJARI BANK	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
06/08/2015	4 250 000	UBCI	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
20/07/2015	5 300 000	BTL	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
25/06/2015	100 000	BNA	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.
16/09/2016	8250000	UBCI	Crédit de gestion	Hypothèque sur la totalité de terrain de superficie 50 000 m ² ; nantissement sur fonds de commerce et nantissement sur l'ensemble des matériels.

Une caution solidaire est obtenue de SAH Tunisie SA avec AZUR Papier SA au profit de l'Union Internationale des Banques depuis 2012. Il s'agit d'un aval achats de matières pour un montant de 5.930KDT.

SAH ALGERIE**Engagements donnés**

Les engagements hors bilan se présentent comme suit :

- Une hypothèque portant sur le terrain envers SGA de 22.251 KDT
- Un nantissement sur fonds de commerce envers SGA de de 9.873 KDT.

SAH DISTRIBUTION

Engagements donnés

Un nantissement sur fonds de commerce envers la Société Générale Algérienne de 819 KDT.

***Rapport d'examen limité des Commissaires aux Comptes
sur les états financiers intermédiaires consolidés arrêtés au 30 juin 2017***

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Introduction

Nous avons réalisé l'examen limité des états financiers intermédiaires du Groupe de la Société d'Articles Hygiéniques « SAH », comprenant le bilan au 30 juin 2017, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font ressortir des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 184.808.190 dinars tunisiens y compris le résultat consolidé bénéficiaire (part du Groupe) de l'exercice s'élevant à 17.692.886 dinars tunisiens ainsi que la part des minoritaires de 17.514.375 dinars tunisiens.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et en la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états financiers intermédiaires consolidés ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du Groupe de la Société d'Article Hygiéniques « SAH » arrêtée au 30 juin 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 05 septembre 2017

Les commissaires aux comptes

Hayet LABIDI

Ahmed BELAIFA